



AMAR BENDJAMA Y REPRÉSENTERA LE GROUPE AFRICAIN

L'ALGÉRIE ÉLUE À LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA 79^e SESSION DE L'AG DE L'ONU

Lire en page 2



UN NOUVEAU GYMNASTE FRANÇAIS REJOINT L'ALGÉRIE

«KAYLIA NEMOUR M'A OUVERT LES YEUX»

Lire en page 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 JUIN 2024 // N°834 // PRIX 20 DA

VIOLATIONS DE LA LOI, DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, EXTORSIONS ET OPÉRATIONS FRAUDULEUSES

LES MANQUEMENTS DES CHÂNES DE TÉLÉVISION SANCTIONNÉS

Lire en page 6



ÉLECTION DU 7 SEPTEMBRE
LE MSP SE TIENT «PRÊT»

Le candidat, et chef du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a, en substance, fait savoir hier que son parti est en ordre de marche, et présentera son programme présidentiel «dans les prochains jours».

Lire en page 3



CÉRÉALES

L'ALGÉRIE VA IMPORTER PLUS DE 800 000 TONNES DE BLÉ TENDRE

Lire en page 6



CANDIDATURES POUR LA PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

L'ANIE DÉVOILE LA PROCÉDURE DE RETRAIT DES FORMULAIRES

En réponse à la publication du décret présidentiel n° 24-182 du 8 juin 2024, convoquant le corps électoral pour une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a officiellement annoncé, hier, les modalités de retrait des formulaires de collecte des signatures individuelles pour les candidats potentiels...

Lire en page 3



PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Le président de la République convoque le corps électoral

Lire en page 3



EXAMEN DU BAC 2024

862 000 CANDIDATS AU RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI

Plus de 862 000 candidats à travers le pays se préparent à passer aujourd'hui les épreuves du baccalauréat pour la session 2024 à travers 2 869 centres d'examen au niveau national...

Lire en page 4

ESPÉRANT CONTRIBUER AU SUCCÈS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le FLN mobilise ses troupes

Le SG du Front de libération national (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a affirmé vendredi dernier, depuis la wilaya de Bechar, la mobilisation de sa formation politique pour contribuer au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

S'exprimant lors d'un rassemblement régional des cadres et militants du FLN des wilayas du sud-ouest du pays, Benmbarek, a indiqué que «le FLN est mobilisé pour contribuer massivement au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, et ce dans l'unique but de permettre au peuple algérien de choisir ceux qui le gouvernent et aussi pour la poursuite

des efforts de développement économique et social du pays». A cet égard, il a appelé les militants de son parti à adhérer massivement aussi bien à la préparation et à la campagne électorale, et ce dans la perspective du renforcement du front intérieur et de la contribution au développement du pays. Le SG du FLN a, par ailleurs, valorisé les efforts entrepris pour le développement des régions du

sud-ouest du pays à travers le lancement de méga projets, comme l'exploitation des gisements de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et la voie ferrée Bechar-Tindouf. Au plan international, Benmbarek, a indiqué que «le FLN salue les positions de l'Algérie et son soutien aux justes causes des peuples Sahraouis et Palestiniens, peuples spoliés de leurs droits légitimes».



RABAH LAAROUSSI, POLITOLOGUE, À L'EXPRESS :

« La convocation du corps électoral intervient à un moment propice »

Entretien réalisé par Fayçal Oukaci

Analyste politique connu, Rabah Laaroussi est prolifique quand il s'agit de donner un exposé pointu sur les sujets d'actualité. Dans cet entretien-express, il fait le tour de la question, en survolant les axes majeurs.

■ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VIENT DE CONVOQUER LE CORPS ÉLECTORAL. QUE PENSEZ-VOUS DU TIMING ?

La convocation du corps électoral intervient à un moment propice. Les indicateurs du pays sont favorables, il y a une

certaine activité politique partisane qui est visible et les perspectives sont adéquates. L'avancée faite par le pays sur tous les plans permet d'être optimiste aujourd'hui et d'appréhender cette élection avec sérénité. Il existe un consensus certain sur l'amélioration de la situation globale du pays, tant au plan politique, économique, que social et de politique extérieure.

■ EXPLIQUEZ-NOUS CELA DANS LE DÉTAIL...

Le Président a promis au peuple des élections anticipées afin de gagner du temps et permettre à l'Algérie d'avancer. Et il vient d'honorer sa promesse par la

convocation du corps électoral. Il s'agit d'une élection d'une extrême importance au niveau national et international, et il n'est que de voir que tous les regards seront braqués sur l'Algérie durant les trois prochains mois pour s'en convaincre.

■ EN QUOI LE CONTEXTE EST-IL PROPICE ?

En ce sens que -et cela tout le monde l'aura remarqué- l'Algérie a évolué sous la présidence de Tebboune. Et là je dois vous pointer le curseur sur deux volets : le volet intérieur et le volet extérieur. Quant au premier volet, l'économie nationale, les exportations, l'agriculture,

l'auto-entreprenariat, etc. ont connu des progrès énormes que personne ne peut occulter. Il y a une nette amélioration dans la production, dans l'efficacité et le rendement de tous ces secteurs. Et cela fait unanimité. Quant au second point, concernant le volet extérieur, il y a lieu de relever que cette élection intervient dans un contexte international marqué par les défis qui se posent et les périls à éviter. Aussi, aller plus loin dans les réformes afin de consacrer l'Etat démocratique va renforcer encore plus la position de l'Algérie vis-à-vis de ces défis et périls et permettra d'en sortir non pas uniquement indemne, mais objectivement, en meilleure position.

IL A RENCONTRÉ LES DIRECTEURS ET REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

Laagab exhorte les médias à aborder avec professionnalisme l'élection présidentielle

Laagab a rencontré, jeudi dernier, les directeurs et représentants de la presse écrite et électronique, qu'il a invités à «traiter, avec professionnalisme, le dossier de la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre». Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres périodiques organisées par le ministère de la Communication, Laagab a appelé les responsables d'établissements médiatiques à «faire preuve d'un haut sens de responsabilité, de vigilance et de professionnalisme dans le traitement des différents événements et questions d'actualité», précise le communiqué ministériel de

la Communication. Laagab a exhorté la famille médiatique à «aborder avec professionnalisme le dossier de la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre et à couvrir les activités des partis politiques en toute objectivité et équité afin d'accroître la conscientisation des participants et d'élargir la participation politique aux prochaines échéances». Dans ce contexte, Laagab a réaffirmé avoir «informé les responsables de ces établissements médiatiques de l'importance de se conformer aux dispositions de l'article 3 de la loi organique sur l'Information qui exige, lors de l'exercice de l'activité médiatique, le respect de la

dignité humaine, l'article 20 qui stipule la vérification de l'information et la confirmation de la source et l'article 35 qui impose le strict respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles». Le ministre a souligné que «certains journalistes et responsables sont victimes de sources d'information non fiables, voire de fake-news». Il a affirmé, dans ce contexte, que «chaque établissement médiatique a sa propre spécificité, sa ligne éditoriale et sa propre méthode de traitement des différentes informations et sujets d'actualité». Il a cité, dans ce sens, «des dépassements enregistrés par certains établissements médiatiques,

appelés à respecter les règles et déontologie du travail médiatique et ses garde-fous définis par les Autorités de régulation de la presse écrite et de la presse électronique et le Conseil de déontologie et d'éthique professionnelle, dans l'attente de leur installation», ce qui «contribuera à réduire, voire à limiter les dépassements professionnels et déontologiques via les différents médias et soutenir le professionnalisme». Par ailleurs, le ministre a écouté «une série de préoccupations soulevées par les responsables des établissements médiatiques participants», conclut le communiqué.

APS

AMAR BENDJAMA Y REPRÉSENTERA LE GROUPE AFRICAIN

L'Algérie élue à la vice-présidence de la 79^e session de l'AG de l'ONU

L'Algérie a été élue jeudi par acclamation au poste de vice-président de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Par cette élection, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, représente le groupe africain aux côtés de ses pairs élus au titre des autres groupes régionaux dans le poste de vice-président. En outre, en assumant la fonction de vice-président de l'Assemblée générale, l'Algérie aura à contribuer dans la conduite et la direction des travaux des séances plénières de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2024 à septembre 2025. Au premier rang des événements phares que connaîtra la 79^e session de l'As-

semblée générale de l'ONU, figure le « Sommet du Futur » qui marquera les travaux du segment de haut niveau de la session en septembre 2024. Cette nomination intervient également à un moment où l'Afrique est confrontée à des défis significatifs tels que le parachèvement de la décolonisation, la lutte contre la pauvreté, le développement durable et la sécurité alimentaire. Cette double représentation dans deux des organes les plus influents et décisionnels des Nations unies témoigne de l'ascension indéniable de l'Algérie sur la scène internationale et de son engagement inébranlable en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Révision exceptionnelle des listes électorales du 12 au 27 juin

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel fixant la période de révision exceptionnelle des listes électorales entre le 12 et le 27 juin 2024, en prévision de la Présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. La révision exceptionnelle des listes électorales est supervisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à qui incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de «tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des postes diplomatiques et consulaires». Ledit article prévoit que «l'Autorité indépen-

dante veille à la révision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou référendaire, conformément à la législation en vigueur». Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait récemment déclaré que l'instance œuvrait inlassablement à mobiliser tous les moyens humains et matériels afin de préparer, dans les meilleures conditions, l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Lors des élections locales du 27 novembre 2021 (APC/APW), le corps électoral était constitué de 23.717.479 électeurs et électrices.

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LA PRÉSIDENTIELLE

L'ANIE dévoile la procédure de retrait des formulaires

En réponse à la publication du décret présidentiel n°24-182 du 8 juin 2024, convoquant le corps électoral pour une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a officiellement annoncé, hier, les modalités de retrait des formulaires de collecte des signatures individuelles pour les candidats potentiels...

Le décret, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, stipule que l'élection présidentielle anticipée aura lieu le 7 septembre 2024. Conformément à l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE se charge de l'organisation de ce scrutin crucial. Le décret présidentiel fixe également le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin 2024 et sa clôture au jeudi 27 juin 2024. Les candidats intéressés par cette élection peuvent dès à présent retirer les formulaires de collecte des signatures individuelles. Ce retrait se fait au siège de l'ANIE, situé au Palais des Nations, Club des Pins, Alger. «Les candidats ou leurs représentants ont deux options pour obtenir ces formulaires : se rendre directement au siège de l'ANIE munis des documents nécessaires ou prendre rendez-vous via la plateforme en ligne de l'ANIE à l'adresse suivante : [https://rdv2024.ina-elections.dz] (https://rdv2024.ina-elections.dz)», pré-

cise le communiqué de l'ANIE. Pour le retrait direct au siège de l'ANIE, les candidats doivent présenter plusieurs documents justificatifs : une lettre d'intention de candidature adressée au Président de l'ANIE, un récépissé de dépôt de la caution, une photo récente, une copie de la carte d'identité nationale, et une procuration au profit du représentant du candidat (le cas échéant). L'Autorité rappelle aux candidats potentiels qu'ils doivent déposer une caution de 250 000 DA. Cette caution doit être déposée auprès des services du Trésor public disponibles sur l'ensemble du territoire national, conformément à l'article 250 de l'ordonnance 21-01. Pour toute préoccupation ou question concernant le processus de retrait des formulaires de signatures, la même instance électorale a souligné que les candidats peuvent contacter l'ANIE via les numéros de téléphone mis à leur disposition. «L'ANIE s'engage à fournir toute l'assistance nécessaire pour garantir que le processus se déroule de manière fluide et transparente», affirme la



même source. L'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024 revêt une importance particulière dans le contexte politique actuel de l'Algérie. Elle offre une opportunité de renouveler la confiance du peuple algérien dans ses institutions et de renforcer la stabilité politique du pays. En conclusion, le processus de retrait des formulaires de collecte des signatures individuelles pour l'élection présidentielle anticipée de sep-

tembre 2024 est désormais ouvert. Les candidats intéressés doivent se conformer aux directives de l'ANIE et aux exigences légales pour participer à ce scrutin crucial.

L'ANIE se dit prête à assurer le bon déroulement de cette étape essentielle du processus électoral, en vue de garantir une élection présidentielle transparente et démocratique.

Oumssia B.

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Le président de la République convoque le corps électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret, convoquant le corps électoral.

«Vu la Constitution, notamment ses articles 85 et 91, alinéas 7, 10 et 11, et les articles 62, alinéa 2, et 246 de l'ordonnance du 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, le président a signé le décret présidentiel 24-182 du 8 juin 2024, portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024». Le même décret présidentiel fixe «le début de la

révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin 2024 et sa clôture au jeudi 27 juin 2024», y est-il ajouté. La convocation du corps électoral marque le début du processus électoral tel que défini par la Constitution de 2020. La loi fondamentale établit en fait les fondements essentiels du corps électoral et permet un élargissement de la participation électorale. Cela signifie qu'un corps électoral élargi, à travers la révision des listes électorales, contribue à une représentation plus diversifiée des voix. Et c'est ce à quoi aspire toute la classe politique déjà

engagée dans la campagne présidentielle. Le chef de l'Etat exerce ses missions depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires. L'article 188 confère au président de la République la prérogative de convoquer les élections, conformément à la loi, ce qui souligne son rôle central dans la mise en œuvre du processus électoral et le respect des principes démocratiques. Le président de la République agit en tant que garant du bon déroulement des élections et de la transparence du processus démocratique. Le scrutin présidentiel du 7 sep-

tembre prochain offre une belle occasion aux citoyens de faire entendre leur voix et de participer à la construction du pays. La convocation du corps électoral est un appel solennel à l'ensemble des citoyens à exercer leur droit de vote et à contribuer à l'édification d'une démocratie, d'un pays prospère et uni. Cette convocation reflète la volonté des autorités du pays de prendre part et de manière active à l'avancement et à la transformation positive de la nation. Même si le président Tebboune n'a pas officiellement annoncé sa candidature pour un second mandat, une alliance

de dix formations politiques lui ont demandé de briguer une seconde mandature et l'assurent de leur soutien. Par ailleurs, plusieurs autres candidats ont annoncé leur intention de se présenter à cette élection anticipée : il s'agit de Louisa Hanoune, du Parti des travailleurs, de Zoubida Assoul de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), du premier secrétaire du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche ainsi que du président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif.

Y.S.

ÉLECTION DU 7 SEPTEMBRE

Le MSP se tient «prêt»

Au moment où le processus électoral entre dans une nouvelle étape avec la convocation, hier matin, du corps électoral, le candidat, et chef du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a en substance fait savoir que son parti est en ordre de marche, et présentera son programme présidentiel «dans les prochains jours». Le candidat, qui a pris la parole lors d'un «point d'information avec les responsables des organes de supervision des élections» de son mouvement, incite déjà ses militants et sympathisants à «se tenir prêts». Le MSP «doit contribuer à la réussite de cette échéance. Le parti doit concrétiser une victoire importante». En effet, bien plus qu'une mise au point sur la nature des «mécanismes internes» imaginés par le MSP pour la «planification et le suivi de l'élection», le prise de parole d'Abdelaali Hassani Cherif s'est apparenté à un véritable discours de

campagne. Le responsable annonce notamment que le «programme présidentiel du MSP sera présenté dans les prochains jours» à la presse et au public. Le document, qui résume une expérience politique de plus de 33 ans, est actuellement entre les mains d'une «commission d'experts, constituée en partie de membres du MSP, en plus de personnalités externes». Le Programme que défendra le candidat face au peuple, sera aussi l'occasion de proposer des «solutions concrètes» aux difficultés des citoyens. «Nous espérons que notre programme sera un modèle de changement, de réforme, de solutions». Ainsi, le chef du MSP a principalement orienté ses critiques sur la situation économique et sociale du pays. Les réformes engagées jusque-là n'ont que faiblement abouties, précise en substance le candidat. «Il est vrai que les acquis de notre pays depuis l'indépen-

dance sont positifs. Mais il y a aussi des gouffres en matière de développements et de performance économiques». Une critique, répétée à plusieurs reprises, qui axera visiblement la campagne du MSP. Abdelaali Hassani Cherif se dit en effet peu convaincu des résultats des dernières années ajoute, «les échecs de certains choix sont la cause du retard, de l'incapacité à arriver à un véritable modèle de développement». Quant au volet de la situation politique, le candidat du MSP parle carrément de la nécessité de «concrétiser la démocratie». Concrètement, il s'agit dans un premier temps pour Abdelaali Hassani Cherif de donner les «garanties de la transparence» de l'élection afin de tourner la page des «pratiques qui ont contribué à l'augmentation l'abstraction, au sentiment qu'il n'est plus possible de changer les choses par les urnes». En ce sens, la réussite de

l'échéance de septembre est «une responsabilité collective» lance le chef du MSP. Il ajoute toutefois que cette responsabilité «incombe en premier lieu au pouvoir politique, puis aux partis et enfin au peuple». Abdelaali Hassani Cherif, pour qui l'élection aura besoin d'une participation massive, «afin que l'échéance soit un chemin sûr et stable pour notre pays», ajoute néanmoins que la concrétisation de cet objectif devra passer par l'apaisement des discours de chacun. «Les partis, les candidats ou les figures du pouvoir doivent changer leur discours. Ils doivent abandonner les anciennes pratiques qui ont fait que le climat électoral s'apparente à un repoussoir pour nos concitoyens. Il faut encourager la transformation démocratique et le passage aux débats d'idées plutôt que l'échange de formules et d'accusations».

R.K.

EXAMEN DU BAC 2024

862 000 candidats au rendez-vous aujourd'hui

Plus de 862 000 candidats à travers le pays se préparent à passer aujourd'hui les épreuves du baccalauréat pour la session 2024 à travers 2 869 centres d'examen au niveau national...

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale, 862 733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles. Ils seront également 971 candidats aux besoins spécifiques à passer le Baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur. A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier Baccalauréat de la filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi. Compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, avec la mise en place

d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux pour un maximum de rigueur. «Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire», avait affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront ouverts une heure et demi avant le début des épreuves. Comme lors des précédentes années, aucun outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée à cet effet. Cet événement marque un moment crucial pour les étudiants qui aspirent à obtenir ce Belabed a souligné l'importance de la vigilance et du bon déroulement des examens. Il a insisté sur la nécessité d'«assurer une organisation impeccable» et de créer des conditions optimales pour que tous les candidats puissent passer leurs examens dans une

atmosphère sereine et propice à la réussite. «Toutes les mesures organisationnelles, humaines et matérielles ont été prises pour garantir le bon déroulement de cet examen, y compris la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux pour assurer la plus grande rigueur possible» a-t-il affirmé. Enfin, Belabed a rappelé aux candidats de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les retards le jour des examens. «Les centres d'examen ouvriront leurs portes une heure et demi avant le début des épreuves» a-t-il précisé, encourageant ainsi les candidats à arriver tôt pour éviter tout stress inutile. Ce rendez-vous annuel avec le baccalauréat est un moment déterminant pour des milliers de jeunes à travers le pays. Le ministère de l'Éducation nationale met tout en œuvre pour que ces épreuves se déroulent dans les meilleures conditions possibles, permettant à chaque candidat de donner le meilleur de lui-même.

ENSEIGNEMENTS ET DIRECTIVES POUR LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT SESSION 2024

Jeudi dernier, Belabed a présidé une conférence nationale par

visioconférence, a réuni des cadres de l'administration centrale, le secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC), ainsi que les directeurs de l'éducation. La conférence a été consacrée à la présentation d'instructions et de directives concernant les différentes opérations liées à l'examen du Baccalauréat session 2024, ainsi qu'aux travaux de fin d'année scolaire.

En ouverture de la réunion, le ministre a salué les efforts de tous ceux qui ont contribué à l'organisation de l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2024, en soulignant qu'il s'est déroulé dans des conditions très satisfaisantes, selon tous les témoignages.

Le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la vigilance et la prudence, en veillant à une organisation optimale et à la création de conditions favorables pour que les candidats passent l'examen du baccalauréat session 2024 en toute sérénité.

Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de suivre et de mener à bien toutes les opérations liées à la fin de l'année scolaire. Il a donné des directives spécifiques à cet égard, notamment la prépara-

tion des évaluations compensatoires pour l'examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, prévues les 23 et 24 juin prochains, et délivrer les certificats et carnets d'évaluation des acquis à tous les élèves à la date prévue du 27 juin 2024. Assurer une large information des élèves concernés par les examens de rattrapage dans les trois cycles d'enseignement, en précisant les dates de ces examens et les modalités organisationnelles correspondantes.

En ce qui concerne les inscriptions en première année de l'enseignement primaire, et après l'échéance des inscriptions, le ministre a souligné que les parents doivent télécharger l'accusé de réception de la demande d'inscription à partir de jeudi dernier via leurs comptes sur le système d'information du ministère de l'Éducation nationale, et suivre les instructions qui y sont indiquées. Concernant les examens professionnels prévus pour le 13 juillet, le ministre a ordonné de veiller à informer les employés sur le contenu de la circulaire relative à ces examens, notamment les conditions et modalités de participation, ainsi que les dates et lieux de déroulement.

S.F.

D^R MOHAMED LAHCEN ZEGHIDI, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ALGÉRIENNE DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE :

«La France doit dépasser les lois égoïstes nourries par l'esprit colonial»

Dans une interview accordée à *El Khabar*, le Dr Mohamed Lahcen Zeghidi, président de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, a annoncé que son comité a obtenu l'accord de son homologue français pour restituer tous les archives de l'État algérien d'avant l'occupation française, ainsi que tous les documents réclamés par l'Algérie symbolisant l'existence de la nation algérienne et ses relations diplomatiques avec le monde. Le coordinateur de la commission présidentielle souligne que «la nouvelle Algérie a clairement indiqué dès

ses premières heures qu'il ne pourrait y avoir de relations amicales et de coopération équitable avec la France avant la résolution du dossier de la mémoire». Zeghidi met en avant «la fermeté de la position algérienne dans la demande de libération de notre histoire retenue en France avant de parler de construire des relations amicales et de coopération future». Zeghidi appelle également «l'autre partie à dépasser les lois égoïstes nourries par l'esprit colonial». Zeghidi a mentionné que la commission progresse dans la correction des erreurs

historiques mises en place par l'école coloniale et leur correction dans les programmes éducatifs et universitaires nationaux. Lors de la réunion de la commission mixte du 20 au 24 mai à Alger, il a été conclu que l'intervention des autorités politiques françaises était nécessaire pour récupérer des biens ayant une valeur symbolique pour les Algériens, actuellement exposés dans des musées français. En dehors des objets appartenant à l'émir Abdelkader, la rencontre a permis de progresser dans la restitution d'autres biens. Zeghidi a précisé qu'il est

impossible de traiter un dossier concernant une période d'occupation de plus de 132 ans en quelques sessions. Ce qui est négocié inclut tout ce qui a été pillé en Algérie, portant des symboles de souveraineté dans divers domaines, allant de la technologie militaire de l'époque aux symboles de l'État algérien des 16e, 17e, et 18e siècles, et du début du 19e siècle dans divers domaines industriels, culturels, architecturaux, commerciaux, ainsi que tout ce qui documente les relations internationales et les relations de paix et de coopération.

R.N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Larges perspectives de la coopération entre l'Algérie et la Russie

Les perspectives de renforcement de la coopération industrielle entre l'Algérie et la Russie sont «larges et diversifiées», notamment dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie, a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Dans une déclaration à la chaîne russe RT, en marge de sa participation au Forum économique international de Saint-Pétersbourg (5-8 juin), Aoun a indiqué que cet événement économique était l'occasion pour la délégation algérienne de «voir de près les développements que connaît l'industrie en Russie, en particulier dans le

domaine des industries lourdes et pharmaceutique et des énergies renouvelables». Aoun a précisé que ses rencontres avec des responsables et des chefs d'entreprise russes avaient permis d'examiner les voies et moyens d'intensifier le partenariat, notamment dans la sidérurgie et les industries de transformation et pharmaceutique. Après avoir salué les grands progrès de la Russie dans l'industrie pharmaceutique, surtout dans la fabrication d'anticancéreux, le ministre a fait savoir qu'un partenariat algéro-russe sera établi pour la fabrication des matières premières de ces médicaments. Il a éga-

lement mis en avant les grands progrès réalisés par l'Algérie dans la fabrication de cristaux d'insuline, dans le cadre d'un partenariat concrétisé entre le groupe Soidal et un partenaire russe, précisant que ce projet, dont la première pierre a été posée il y a quelques jours, entrera en production fin 2025. Aoun a, par ailleurs, affirmé que le secteur touristique présentait, lui aussi, d'importantes perspectives de coopération et de partenariat entre les deux pays, au vu de l'énorme potentiel de l'Algérie en la matière, rappelant la récente visite d'une délégation d'opérateurs algériens en Russie pour pro-

mouvoir le partenariat et les échanges touristiques bilatéraux.

En marge des travaux du Forum économique international de Saint-Pétersbourg, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a participé à une séance de travail algéro-russe, au cours de laquelle il a passé en revue les différentes incitations qu'offre l'Algérie aux investisseurs nationaux et étrangers pour la concrétisation de leurs projets dans toutes les filières industrielles. Le ministre avait mis en avant, à cette occasion, la place qu'occupe le secteur industriel dans la structure de l'économie nationale.

HOOLIGANISME AU STADE DE CONSTANTINE LES DÉGÂTS ESTIMÉS À PLUSIEURS MILLIARDS DE CENTIMES



Selon le directeur local de la Jeunesse et des Sports de Constantine cité par la radio publique, les dégâts causés par des hooligans, lors du match ayant opposé lundi le CS Constantine à l'USM Alger, sont estimés à 25 milliards de centimes. Très vite, des sanctions ont été prises à l'encontre des deux clubs et de leurs supporters par la commission de discipline de la ligue. Ils seront, en outre, dans l'obligation de régler la facture des dégâts. Dans une déclaration à la télévision publique, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, a affirmé que des mesures juridiques seront prises pour mettre un terme à la violence dans les stades algériens.

DISTINCTION

LE JOURNALISTE PALESTINIEN MOTAZ AZAÏZA REÇOIT LE PRIX LIBERTÉ

Un prix et des attaques. Le 4 juin dernier, le photo-reporter palestinien, Motaz Azaïza, a reçu le Prix Liberté 2024 et un chèque de 25.000 euros lors d'une cérémonie au Zenith de Caen (Calvados). A 25 ans, le journaliste, qui a grandi dans la bande de Gaza, est devenu une figure mondiale, le visage même des Gazaouis bombardés par Israël, de manière indiscriminée depuis le 10 octobre. Avec ses 18 millions d'abonnés sur Instagram, Motaz Azaïza, au-delà de raconter son propre quotidien entre la peur et les obus, a réalisé un véritable travail de journaliste, documenté et distancé. Un travail reconnu et récompensé par un

panel de 14.000 jeunes de 116 pays à travers le monde. Porté par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, le Prix Liberté, parrainé par la Région Normandie, est aujourd'hui dans la tourmente.

Après la cérémonie de mardi en présence de Motaz Azaïza, des députés Renaissance sont montés au créneau. Dans une lettre co-signée avec le groupe d'étude de l'Assemblée nationale contre l'antisémitisme, ces membres de la majorité présidentielle nient à Azaïza la capacité d'incarner «les valeurs portées par les organisateurs et les partenaires de ce prix».



POURQUOI AUTANT D'ASSASSINATS CIBLÉS PAR L'ENTITÉ
SIONISTE SUR LES ENFANTS DE GAZA ?

“L'EXPRESS” LIVRE SON EXPERTISE SUR RADIO ALGÉRIE INTERNATIONALE

Comme chaque semaine depuis le début de l'agression israélienne sur Gaza, notre journaliste Fayçal Oukaci, expert des questions de sécurité, est invité par diverses chaînes de télévision pour donner, au nom de *l'Express*, son expertise sur des sujets d'actualité. Cette fois-ci, il a été l'invité de Radio Algérie Internationale, et s'est exprimé sur un sujet d'une extrême sensibilité, aux côtés des experts Mehdi Laidi, enseignant en droit et relations internationales, et Rachid Allouche, chercheur sur les questions de stratégie. Le sujet abordé s'imposait de lui-même : avec 15 000 enfants gazaouis tués, dont une majorité d'écoliers et de préscolarisés, il y a une volonté farouche et affichée de la part de l'entité sioniste

de liquider la nouvelle génération de Palestiniens afin d'empêcher les enfants d'aujourd'hui de devenir les combattants de demain. «Le fonds hiératique et religieux est très présent dans le modus operandi de Tsahal. Fragilisé par ses échecs, le chef du gouvernement israélien Netanyahu s'est accentué avec l'extrême-droite religieuse où Bazalel Smotrich dicte sa loi (rabbinique) au sein de la coalition gouvernementale. Et c'est cet homme - qui n'est que l'interface des yechivote rabbiniques - qui a appelé dès les premiers jours de la guerre à Gaza à tuer les Palestiniens, tous les Palestiniens, enfants en priorité, et sans distinction».

EXCLUSION D'ISRAËL DES JEUX OLYMPIQUES MOBILISATION GÉNÉRALE À LAUSANNE LE 12 JUIN

Les militants suisses appellent à un grand rassemblement à Lausanne le 12 juin à 16h00, devant l'entrée principale du Comité International Olympique, qui sera réunie ce jour-là pour discuter des prochains JO de Paris. Le communiqué des initiateurs dit : En solidarité avec les athlètes et le peuple palestinien. En réponse à l'appel de plus de 300 équipes sportives palestiniennes qui demandent d'exclure Israël des Jeux olympiques en raison de son génocide contre les Palestiniens de Gaza et de son régime d'apartheid:

«NE RESTONS PAS LES BRAS CROISÉS!» Exigeons qu'Israël soit exclu des Jeux Olympiques 2024 ! Rappelons à la commis-

**BANNISSONS
L'ÉTAT GENOCIDAIRE D'ISRAËL
DES JO DE PARIS 2024!**



sion exécutive du Comité International Olympique qu'il permet à Israël d'utiliser les Jeux Olympiques pour blanchir par le sport son génocide à Gaza et son régime d'apartheid contre les Palestiniens partout dans le monde. Le président du CIO, Thomas Bach, lors de la séance de préparation des JO 2024

déclarait : «Ce seront des Jeux plus jeunes, plus urbains, plus inclusifs, plus responsables. Mais dans ce cas-là est-ce vraiment responsable de ne pas prendre de sanctions contre Israël ? Ce n'est qu'en bannissant Israël des Jeux que l'esprit et les valeurs olympiques seront respectées».

SUR DEMANDE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'ONU AJOUTE ISRAËL À LA LISTE DE LA HONTE SUR LES DROITS DES ENFANTS

Après des mois de guerre à Gaza, l'armée israélienne va être ajoutée à la liste de la honte de l'ONU sur les droits des enfants lors de conflits. Une décision saluée par les Palestiniens mais fustigée par Israël. Sur demande du Conseil de sécurité, le SG de l'ONU publie chaque année un rapport qui répertorie les violations des droits des enfants dans une vingtaine de zones

de conflits dans le monde et liste en annexe les responsables de ces violations, qui incluent enfants tués et mutilés, recrutements, enlèvements ou violences sexuelles. La publication de cette liste de la honte est prévue le 18 juin, mais l'ambassadeur israélien Gilad Erdan a pris tout le monde de court vendredi en annonçant avoir été notifié, par le chef de

cabinet d'Antonio Guterres, de l'ajout de l'armée israélienne, selon un compte-rendu de la chaîne de télévision française BFMTV. «Je suis profondément choqué et écœuré par cette décision honteuse du secrétaire général» voit-on Gilad Erdan dire au téléphone dans une vidéo diffusée sur son compte X (ex-Twitter). L'ambassadeur palestinien à l'ONU Riyad Man-

sour a en revanche salué l'ajout d'Israël. Cela «ne ramènera pas les dizaines de milliers de nos enfants tués par Israël en plusieurs décennies», mais «c'est un pas important dans la bonne direction pour mettre fin au deux poids, deux mesures, et à la culture d'impunité dont a bénéficié Israël pendant trop longtemps», a-t-il commenté sur X.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache, Kouba,
Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN

Gmail:

hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

VIOLATIONS DE LA LOI, DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, EXTORSIONS ET OPÉRATIONS FRAUDULEUSES

Les manquements des chaînes de télévision sanctionnés

Le dernier épisode de l'émission *Khaliha ala-rabi*, diffusée sur la chaîne privée *Ennahar*, impliquant le parent d'une fillette confronté à un imam au sujet d'une collecte de fonds pour le traitement de l'enfant, aura été la goutte de trop....

De sitcom en télé-réalité, de caméra cachée en comédie légère, les téléspectateurs en ont pris pour leur grade. Mais il n'y a pas eu que des violations de la loi, de l'éthique et de la morale professionnelle, il y a eu également des affaires d'extorsions et des opérations frauduleuses. Les choses au sein de certaines chaînes de télévision, toujours en course vers le meilleur score à l'audimat, quitte à enfreindre les principes de base et les lois, sont allées très loin. Il fallait réagir, et vite.

C'est dans ce contexte électrique que le ministère de la Communication et l'Autorité de régulation réagi récemment en réprimant les médias concernés. C'est également dans ce contexte que le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est réuni en fin de semaine, avec les directeurs des chaînes de télévisions et de radios publiques et privées pour faire le point de situation et enjoindre aux patrons des médias lourds notamment d'observer les lignes tracées et qu'il faut désormais respecter littéralement. La promotion du professionnalisme en aura été la toile

de fond. Le ministre a souligné que les questions sociales sont des sujets chargés d'émotions qui requièrent professionnalisme et impartialité. Or, le ministère de la Communication et l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel ont constaté plusieurs violations de la loi, de l'éthique et de la morale professionnelles, notamment l'article 3 de la loi organique sur les médias, qui soumet l'exercice de l'activité médiatique au respect de la dignité humaine, l'article 20 qui prévoit la vérification de l'information et la vérification de sa source, et l'article 35 qui exige le strict respect de l'éthique et de la morale professionnelles. Le ministre a ajouté que certains programmes de collecte de fonds devaient respecter les dispositions de la loi régissant ce processus, comme l'ordonnance n° 77-3 du 19 février 1977, qui concerne la collecte de fonds. Le ministre a expliqué que de tels programmes nécessitent, d'une part de vérifier la réalité des besoins sociaux et, d'autre part de prendre en compte l'aspect professionnel. Le ministre a indiqué que les services du



ministère ont reçu de nombreuses plaintes de citoyens concernant des extorsions et des opérations frauduleuses dans le cadre de ces programmes. Dans l'attente de la publication d'un cahier des charges qui régleme strictement la pratique de l'activité audiovisuelle, le ministre a donné instruction de cesser la

diffusion de ces programmes jusqu'à ce que le cahier des charges soit publié. L'Express a appris que certaines émissions de la chaîne de télévision Echourouk TV ont cessé d'émettre depuis mercredi dernier, se conformant désormais aux directives rigoureuses émises par le ministère de tutelle. Il était temps de réagir aussi

vigoureusement, et beaucoup de choses restent à rectifier au sein de ces chaînes de télévision, qui, dès le début, ont pris le mauvais départ. Le cahier des charges, toujours en cours d'élaboration, mettra au point les derniers réglages à opérer dans un univers médiatique qui demande à être balisé.

I. Med Amine

TRANSPORT MARITIME

La ligne maritime Algérie-Mauritanie relancée

La compagnie maritime nationale CNAN El Djazaïr a annoncé la relance de la ligne maritime reliant l'Algérie à la Mauritanie (Djendjen-Alger-Nouakchott) avec une fréquence mensuelle. Dans une correspondance datée du 6 juin dernier, l'armateur CNAN El Djazaïr, battant pavillon national, a annoncé la programmation d'un navire, de type général cargo, à destination de la Mauritanie, port de Nouakchott, pour un départ fixé du 23 au 27 juin 2024, en sortie des ports de Djendjen et Alger avec fréquence mensuelle. CNAN El Djazaïr sollicite la coopération de tous les services concernés afin de diffuser largement cette informa-

tion auprès des opérateurs économiques concernés par le marché mauritanien. L'armateur propose aux exportateurs un service direct avec un transit time de 6 jours et des avantages tarifaires accordés par le FSPE (Fonds spécial de promotion des exportations). Pour rappel, la ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie a été inaugurée en février 2022. Elle avait même été prolongée pour desservir Dakar (Sénégal) dès le mois de juillet de la même année. Cependant, elle a dû être suspendue en raison, notamment, de problèmes techniques affectant le navire Gouraya, qui assurait la des-

CÉRÉALES

L'Algérie va importer plus de 800 000 tonnes de blé tendre

L'Algérie a lancé, via l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), un appel pour l'achat de plus de 800.000 tonnes de blé tendre. Cet appel intervient alors que la récolte de blé est en cours au Nord du pays et que celle au Sud s'est achevée sur de bons résultats. Une production locale qui ne couvre pas toutefois les besoins de l'Algérie en blé. L'appel d'offres annoncé par les sites spécialisés européens concerne l'achat d'une quantité de blé tendre comprise entre 810.000 et 840.000 tonnes. Le prix d'achat du blé est fixé à 279 la tonne métrique, fret compris. L'origine du blé n'est pas précisée, il pourrait venir en majorité de la région de la mer Noire et comporter du blé d'Ukraine, de Roumanie, de Bulgarie et de

Russie, voire de France pour une petite partie. Dans l'attente d'un bilan officiel des récoltes encore en cours en Algérie, c'est plus de trois millions de tonnes qui sont attendus, selon un rapport du Département d'État américain de l'agriculture publié le 10 mai dernier, alors que les besoins de l'Algérie en blé s'élèvent à plus de 11 millions de tonnes. L'Algérie devrait importer 8,5 millions de tonnes de blé en 2024 pour couvrir ses besoins en ce produit de large consommation qui est utilisé principalement dans la fabrication du pain, selon la même source. L'Algérie s'attend à une récolte de plus de 3 millions de tonnes de blé en 2024, ce qui la place au premier rang des pays du Maghreb, devant le Maroc dont la production a lourdement

chuté de 40% à 2,5 millions de tonnes, et lui permet de se hisser en deuxième position en Afrique, après l'Égypte.

La production algérienne est composée essentiellement constituée de blé dur qui couvre une très grande partie des besoins locaux contrairement à celle de blé tendre. Si la récolte devrait être importante à l'Est et au Centre, une partie des régions céréalières situées à l'Ouest ont été à nouveau touchées par le manque de pluie. Des orages de grêle ont parfois haché des champs prêts à être récoltés.

Une partie importante du blé produit dans le Sahara algérien n'est pas destinée à la consommation, mais à la production de semences. Une production bienvenue notamment dans les wilayas sinistrées.

STUPÉFIANTS, PSYCHOTROPES OU PRÉCURSEURS

La liste des produits interdits modifiée

La prévention et la lutte contre les stupéfiants constituent une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics, compte tenu de leurs effets négatifs et nuisibles sur la santé publique et la société.

Des carences que vient de combler un arrêté publié au journal

officiel n°37 en date du 5 juin 2024.

Il s'agit de l'arrêté du 4 Chaâbane 1445 correspondant au 14 février 2024 modifiant et complétant l'arrêté du 27 Rajab 1443 correspondant au 28 février 2022 portant classification des plantes et substances

classées comme stupéfiants, psychotropes ou précurseurs. En vertu de la nouvelle décision, le ministère de la Santé a introduit une nouvelle classification nationale, selon laquelle trois médicaments ont été inclus dans la liste des substances psychotropes, dont le

trafic et l'utilisation illégale sont punis par la loi. Il s'agit de la prégabaline, utilisée pour traiter l'épilepsie, du tramadol, un analgésique, et du trihexypénidyl, utilisé pour traiter la maladie de Parkinson. Trois substances présentent un risque d'abus, de pharmacodé-

pendance et d'usage détourné, est-il mentionné. En conséquence, tout usage illégal ou trafic de ces médicaments est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison, tandis que dans le cas d'un groupe criminel, la peine encourue est la réclusion à perpétuité.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EUROPÉEN EN HYDROGÈNE

L'Algérie apte à devenir un partenaire incontournable

L'Algérie dispose de grandes potentialités en matière de production d'hydrogène, ce qui l'habilite à jouer un rôle efficace et essentiel dans l'approvisionnement du marché européen en ce produit énergétique, une déclaration qui vient du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, a estimé, jeudi dernier, en marge de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et un consortium germano-néerlandais...

Il a ajouté que «le marché européen de l'hydrogène est très prometteur, dans le sens où les Européens ont élaboré des stratégies précises dans ce domaine, à l'horizon 2030, 2040 et 2050, confirmant l'existence d'une grande demande sur les énergies propres. L'Algérie, elle, dispose de grands atouts lui permettant de conclure des partenariats gagnant-gagnant». Noureddine Yassaa dira, dans ce contexte, que l'Algérie avec ses potentialités importantes, peut être un acteur principal et un partenaire pivot dans la transition énergétique en cours dans les Etats de l'Union européenne (UE), lesquels tendent à atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment à travers l'emploi large des énergies renouvelables et nouvelles. En plus de son rôle de premier plan sur le marché du gaz naturel et de ses immenses capacités dans le domaine de l'énergie solaire, l'Algérie œuvre à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène en parallèle à la prépara-

tion du projet «de grande envergure» du deuxième corridor sud de l'hydrogène, South2 Corridor, qui fournira cette nouvelle forme d'énergie à l'Europe via un corridor reliant l'Algérie à l'Allemagne en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, a précisé le commissaire. Yassaa a souligné en outre que l'Algérie a franchi des étapes importantes dans la concrétisation de sa stratégie de développement de l'hydrogène, notamment en ce qui concerne les aspects réglementaires et législatifs, ainsi que la question des caractéristiques, sur laquelle l'équipe chargée de ce dossier a réalisé des progrès notables. Il existe également trois projets pilotes en partenariat avec l'Allemagne, dont le projet d'Arzew d'une capacité de 51 mégawatts pour la production d'hydrogène vert et d'ammoniac. Ces projets contribuent à renforcer à la fois la sécurité énergétique et alimentaire en produisant des engrais propres.

LES ITALIENS PRÔNENT LE PARTAGE DES INTÉRÊTS



Le projet South2 Corridor de transport de l'hydrogène vert produit en l'Algérie vers l'Italie et les pays européens incarne l'approche d'un partenariat basé sur les intérêts communs, a affirmé, mercredi dernier à Palerme (Italie), le président du bureau Maghreb au ministère italien des Affaires étrangères et la coopération internationale, Filippo Colombo, lors d'une conférence sur l'énergie et le tourisme dans le développement durable au bassin méditerranéen. Pour lui, «le projet du South2 corridor pour la production de l'hydrogène vert en Algérie et son transfert vers l'Italie et l'Allemagne via la Tunisie incarne le principe de l'approche d'un partenariat

basé sur les intérêts communs dans le cadre du plan Mattei et le souci de diversifier les ressources énergétiques pour une durabilité dans la Méditerranée». La conférence est organisée par l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) dans le cadre des travaux de la 32ème Assemblée générale de cette alliance. Le responsable italien a avancé que le plan Mattei est soucieux des problèmes des changements climatiques et œuvre à développer les énergies renouvelables avec des partenaires de la rive sud de la Méditerranée, notamment l'Algérie et la Tunisie. «Actuellement, nous œuvrons à concrétiser notre stratégie et ce genre de part-

nariat avec le lancement des études techniques de ce projet ambitieux» dira-t-il. Le président de l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEZ), Gilberto Dialuce, a évoqué, de son côté, les efforts déployés par l'organisme qu'il représente dans le développement de partenariats en énergies renouvelables, notamment avec des pays de la rive sud de la Méditerranée. Il a dans ce sens indiqué que ces partenariats sont multiples et diversifiés, allant de l'adoption des standards requis dans la production de l'énergie aux initiatives dans l'hydrogène.

N.S.

PARTENARIAT EN HYDROCARBURES

Sonatrach s'allie avec la société chinoise Sinopec

Le groupe Sonatrach a signé vendredi à Pékin, un mémorandum d'entente avec la société chinoise Sinopec visant à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, a annoncé un communiqué du groupe pétrolier algérien.

Le document a été signé au niveau du siège de la société chinoise, et ce en présence de P-DG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-DG de Sinopec, MA Yongsheng et des cadres dirigeants des deux sociétés. Ledit mémorandum «vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre la coopération à travers la

recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment dans les domaines de l'exploration et le développement des réservoirs complexes, les énergies renouvelables, la pétrochimie, l'ingénierie pétrolière et le développement des compétences», souligne le groupe.

Cette signature intervient dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue Hachichi, en République populaire de Chine, accompagné d'une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach. Le communiqué a rappelé que la société Sinopec est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gise-

ment de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé en mai 2022, sous l'égide de la loi n 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures. Par ailleurs, Rachid Hachichi, a rencontré dans la capitale chinoise, le PDG de China National Petroleum Corporation (CNPC), Hou Qijun, avec lequel il a évoqué plusieurs sujets liés notamment à la coopération dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un autre communiqué du groupe.

Les rencontres bilatérales entre les délégations des deux compagnies ont porté sur «des sujets liés aux hydrocarbures, aux énergies nouvelles et renouvelables, à la transformation numérique

et aux technologies avancées dans l'exploration et la production des hydrocarbures», a expliqué Sonatrach. La compagnie CNPC est «le plus grand producteur et fournisseur de pétrole et de gaz en Chine, en sus d'être l'un des plus grands fournisseurs de services pour les champs pétrolifères au monde. Ses opérations couvrent toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière et elle jouit d'une réputation mondiale dans le domaine des infrastructures d'ingénierie», selon le communiqué.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de Sonatrach visant à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement avec les entreprises chinoises partenaires, a permis de passer en revue «les moyens de renforcer les relations existantes et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération avec CNPC, un acteur majeur du secteur pétrolier mondial reconnu pour son expertise technologique». Les énergies nouvelles et renouvelables ont également constitué un «point important» des discussions entre les deux parties, conformément aux «efforts de Sonatrach pour moderniser et améliorer ses opérations à travers la transformation numérique et l'adoption de technologies avancées» note le communiqué.

N.S.

NATIONS UNIES

L'Algérie élue au Conseil économique et social

L'Algérie a été élue vendredi dernier au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) avec une majorité écrasante de 185 voix sur 190 pays votants.

Ce mandat de trois ans commencera le 1er janvier 2025 et se terminera le 31 décembre 2027. Cette élection, qui s'est tenue le 7 juin 2024 à New York lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, marque la huitième fois que l'Algérie siège à cet organe principal de l'ONU. Ce succès électoral reflète la

confiance que l'ONU place en l'Algérie et reconnaît son aptitude à contribuer de manière significative à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Les objectifs de l'Algérie pour son mandat incluent le renforcement de la solidarité internationale, le soutien au développement socio-économique, la lutte contre l'occupation étrangère et la promotion de l'autodétermination, la contribution aux fonds de développement et d'aide humanitaire, et l'encou-

ragement des investissements étrangers directs.

Le Conseil économique et social des Nations Unies est un organe chargé des questions économiques, sociales, culturelles, de santé, des droits de l'homme, des femmes et des jeunes. Il coordonne les activités des agences et programmes de l'ONU. Composé de 54 membres, 18 d'entre eux sont élus chaque année par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans.

R.E.

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

OPGI DE CHLEF

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 001502090677429

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**N° **11**./2024

L'OPGI DE CHLEF relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

L'acquisition au profit de l'OPGI de CHLEF

- ✓ Lot 01 : Trois (03) Véhicules Double cabine 4x2 + Une (01) Véhicule Double cabine 4x4
- ✓ Lot 02 : Trois (03) Camions Double cabine plateau + Un (01) Camion Hydro cureur

Il s'adresse aux candidats, constructeurs, concessionnaires, distributeurs, revendeurs ou représentants de marque ayant un agrément délivré par le ministère de l'Industrie pour l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs.

Les cahiers des charges peuvent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné au niveau du direction générale de l'OPGI de Chlef (Département Maitrise d'Ouvrage) Rue Emir Abdelkader CHLEF.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincts portant l'un la mention : dossier de candidature, le 2^{em} -offre technique - et le 3^{em} - offre financière -.

A. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) ; renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
2. La déclaration de probité (selon modèle ci-joint) ; renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
3. L'agrément en cours de validité délivré par le ministère de l'Industrie pour l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs
4. Copie de registre de commerce.
5. Les statuts pour les sociétés (EURL/SARL/SNC/ ou SPA).
6. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2023 pour les (EURL/SARL/SNC/ ou SPA)
7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

B. l'offre technique contient :

1. La déclaration à souscrire, selon le modèle ci-joint en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
2. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Les fiches techniques

C. l'offre financière

1. La lettre de soumission, selon le modèle ci-joint en annexe renseignée en totalité, datée et signée,
2. Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) selon le modèle ci-joint en annexe, daté et
3. Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E) selon le modèle ci-joint en annexe, daté et signé.

Les trois offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distinctes et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF sis Boulevard Cd BOUNAAMA -CHLEF- comportant la mention :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF

SOUSSION

Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N°/2024

Objet : L'acquisition au profit de l'OPGI de CHLEF

- ✓ Lot 01 : Trois (03) Véhicules Double cabine 4x2 + Une (01) Véhicule Double cabine 4x4
- ✓ Lot 02 : Trois (03) Camions Double cabine plateau + Un (01) Camion Hydro cureur

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis de candidatures techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres -**Heure de dépôt : Avant 11 h 00 mn**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **11 h 00 mn**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de trois (03) mois augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBAH
COMMUNE HASSI ELEUCH
NIF 098417165149025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65-82 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public

Le président de l'assemblée communale de la commune de HASSI ELEUCH

Informe les entreprises ayant soumissionnés à l'avis d'appel d'offre publié dans les quotidiens nationaux suivantes:

- Alasawat Le 14/05/2024 en langue arabe
- L'EXPRESS Le 14/05/2024 en langue française

D'après le p.v de la commission d'analyse d'offre N° : 08 au : 20/05/2024 des opérations suivantes:

- Protéger la ville de Hassi El-Ash des inondations

L'attribution provisoire du consultation a été effectuée comme suit :

Nom du projet	Entreprise Retenue	NIF	Montant	Délai	Point de L'offre	Observation
Protéger la ville de Hassi El-Ash des inondations	تجمع السلام لأشغال الري	197317040090432	29.680.700.00	06 MOIS	130	Moins disant

En application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, les soumissionnaires non retenue peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication dans les quotidiens nationaux cités ci-haut et au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop)

L'EXPRESS DU 9/06/2024

ANEP : N° 2416019341

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DJANET

DAIRA DE DJANET
COMMUNE DE BORJ EL HOUES
NIF : 098433055066518

Intitulé de l'opération: Etude suivi et Réalisation d'un bureau postal et logement a Tin Gadazine Est BEH

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° **08**./2024

Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme DSECL 2024

La commune de borj el houes lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation d'un bureau postal classe D et logement a Tin Gadazine Est BEH

les entreprises intéressées et qualifiées catégorie TROIS en plus (03) en Bâtiment (activité principale ou secondaire) peuvent soumissionner et retirer le cahier de charge et tous les renseignements auprès de la commune de borj el houes (cité centre) Bureau de recettes .

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnées des pièces nécessaires. Les soumissionnaires doivent adresse et/ ou déposer leurs offres auprès de la service technique de la commune de borj el houes. Dans une enveloppe cachetée et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci- dessus les seules mentions suivantes:

Monsieur, le président de l'APC de borj et houes.

appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° **08**./2024

Soumission pour: Réalisation d'un bureau postal classe D et logement a Tin Gadazine Est BEH

a ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis: **1 / dossier de candidature**

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.

- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.

- les statuts pour les sociétés

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous traitants:

* **A capacités professionnelles:**

- Certificat de qualification et de classification catégorie TROIS en Plus (03) Bâtiment (activité principale ou secondaire) en cours de validité .

* **B capacités financières:** Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- Bilan annuels des trois (03) dernières années

* **C capacité technique:** les moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Une liste détaillée des moyens humains justifiés par (attestation d'affiliation à la CNAS, Diplôme pour chaque élément

- Une liste détaillée du matériels accompagnées des pièces justificatives. (carte grise et fiche d'assurance PV huissier de justice pour le matériel dans l'année actuelle.)

- Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux signés par le maître d'ouvrage accompagné des pièces justificatives (Ne sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans)

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public après réévaluation.

- **2 - offre technique:**

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé

- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté "

- planning de réalisation cacheté et signé.

- **3 - offre financière:**

- la lettre de soumission rempli cacheté et signé.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli cacheté et signé .

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli cacheté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine. les documents sont :

1- extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement

2- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité

3-casier judiciaire du gérant en cours de validité.

4-registre de commerce de l'entreprise

5- Attestation de dépôt légal des comptes de la société .

6-matricule fiscale NIF

7- C20

N.B :

les candidats ou soumissionnaires sont invités à compléter leurs offres techniques, par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres Augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 10 Jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 12h00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 12h30 du même jour au siège commune de borj elhoues (salle de réunion). Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la commune de borj el houes, à partir 12h30 le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suivra .

L'EXPRESS DU 9/06/2024

ANEP : N° 2430003005

L'EXPRESS DU 9/06/2024

ANEP : N° 2416019137

DJELFA

Saut qualitatif dans le domaine de l'aquaculture entre 2020 et 2024

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, jeudi dernier depuis Djelfa, que son secteur avait enregistré entre 2020 et 2024 un saut qualitatif dans le domaine de l'aquaculture, ce qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes.



« Nous avons relevé, entre 2020 à 2024, un saut qualitatif dans le domaine de l'aquaculture, en eau de mer comme en eau douce, et un développement croissant qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes », a indiqué Badani lors d'une visite de travail dans la wilaya de Djelfa, précisant que « la production devrait atteindre 12.000 tonnes d'ici à la fin de l'année, soit une hausse de plus de 5.000 tonnes, soit un taux de croissance de +71% ». Durant la

même période, plusieurs réalisations et projets productifs ont été recensés dans le domaine de l'aquaculture en eau douce, avec 55 projets productifs, dont 23 entrés en production entre 2020 et le premier trimestre de 2024, soit un taux de croissance égal à 8,71% par rapport à 2019, outre 16.000 bassins d'irrigation ensemencés de près de 3 millions d'alevins de tilapia, et 22.000 agriculteurs exerçant l'activité d'aquaculture intégrée à l'agriculture, alors que leur nombre ne dépassait pas les 3.300 en 2020. A cette occa-

sion, le ministre a rappelé les incitations et avantages fiscaux prévus par la loi des finances de 2024, visant à encourager l'investissement dans la filière de l'aquaculture, notamment l'exonération des coopératives de pêche et d'aquaculture des impôts sur le bénéfice des sociétés (IBS), l'exonération des droits douaniers et l'application d'un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation des aliments de l'aquaculture, outre la réduction du taux d'impôt à hauteur de 9% sur la TVA et de 5% sur l'importation d'alevins et de poissons, et l'institution d'une prime incitative de 50DA/kg de tilapia produit au profit des aquaculteurs. Le ministre a entamé sa visite à Djelfa, depuis le chef-lieu de la wilaya, en écoutant un exposé exhaustif sur les indicateurs socio-économiques de l'activité aquacole dans la wilaya qui dispose de 168 bassins d'irrigation agricole exploitable dans le domaine de l'aquaculture, en sus de cinq (5) projets réalisés en aquaculture ayant été ensemencés avec 69.000 alevins de tilapia.

EL MÉNIAÛ/CONSTANTINE

Inauguration de la nouvelle ligne aérienne

Assurée par la flotte de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, cette nouvelle desserte aérienne donnera une nouvelle dynamique au mouvement des passagers vers les deux wilayas, et renforcera également le tourisme interne en Algérie, en sus de faciliter les conditions de déplacement des travailleurs et des investisseurs, a indiqué le wali, Benmalek Mokhtar, lors de l'inauguration de ce premier vol.

« Des efforts sont déployés en coordination avec les pouvoirs publics pour programmer et ouvrir une autre nouvelle ligne aérienne reliant les wilayas d'El Menia et d'Oran », a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des Transports de la wilaya, Bouchama Hocine, a déclaré à l'APS que ce premier vol est inscrit au titre des vols supplémentaires programmés au niveau national, dans le cadre des

efforts de désenclavement des régions du Sud du pays, et qui permettra aussi de donner une nouvelle dynamique au mouvement de passagers entre les deux wilayas. Des passagers, interrogés par l'APS, ont salué l'ouverture de ce nouveau vol, qui assurera le confort et les bonnes conditions de voyages, et permettra d'éviter les longs trajets.

IN SALAH

Inauguration d'une STEP dans la région d'El Berka

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a procédé à l'inauguration de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région d'El Berka, dans la wilaya d'In Salah. En marge de l'inauguration de cette station dans le cadre sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de cette infrastructure environnementale qui s'étend sur une superficie de 33 hectares, d'une capacité de production estimée à 8.120 m3 d'eau par jour. Cette station s'inscrit, selon lui, dans le cadre des efforts de l'Etat visant la prise en charge des préoc-

cupations des citoyens, à travers toutes les régions du pays. Derbal a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance d'exploiter les eaux épurées à des fins d'irrigation, soulignant que la réalisation de cette station entraine dans le cadre de l'encadrement des efforts de développement dans cette nouvelle wilaya qui dispose d'énormes ressources en eau et d'atouts agricoles, touristiques et économiques prometteurs. Parmi les préoccupations soulevées concernant la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait état

d'une étude en cours d'élaboration et qui devra apporter des solutions à ce problème. A ce titre, le ministre a annoncé que plusieurs projets relevant de son secteur ont été réalisés dans cette wilaya, dans l'attente de concrétiser d'autres projets qui seront lancés prochainement. Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya d'In Salah, par l'inspection du champ relevant du méga-projet de transfert de l'eau potable vers la wilaya de Tamanrasset sur une distance de plus de 700 km, situé à 70 km au nord de la wilaya.

BOUIRA

Inauguration des structures de récupération et de recyclage des déchets

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a procédé à Bouira à l'inauguration de projets relevant de son secteur, dont une unité de fabrication de machines destinées à la récupération et la valorisation des déchets en plastique ainsi que de ceux de pneumatique. Au début de sa visite, la ministre a inauguré dans la ville de Bouira, une unité de fabrication de machines automatiques de récupération et de valorisation des déchets en plastique et de pneumatique, laquelle, selon les responsables de cette entreprise, « œuvre à la généralisation de ces machines à travers les différentes villes du pays. Il s'agit d'une unité première du genre en Algérie, elle produit des machines qui permettent de récupérer des déchets en plastiques et de pneumatique, ce qui crée une dynamique entre les industriels, les citoyens et les entreprises de recyclage dans le cadre de l'économie circulaire », a expliqué à la presse Mme Dahleb. Pour assurer une transition vers une économie circulaire, la ministre a rappelé l'adoption en mai dernier par le gouvernement d'un projet de loi modifiant la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion des déchets. Ce projet de loi porte sur la

modification de certaines dispositions, notamment, ce qui a trait à la révision des méthodes de traitement, à l'enrichissement du volet lié à la valorisation des déchets, particulièrement les déchets organiques, à l'introduction de restrictions sur l'utilisation des plastiques à usage unique, et au renforcement du contrôle. Il s'agit, selon la ministre, de consacrer le principe de responsabilité en tant que mécanisme de la politique environnementale visant à éviter les effets néfastes des déchets, en impliquant les producteurs dans la gestion

des déchets, en particulier ceux issus des emballages » « Ce projet de loi peut mettre en œuvre sur le terrain des projets permettant la récupération, la valorisation et le recyclage des déchets pour les transformer en matières premières », a-t-elle ajouté. Au cours de sa visite, la ministre s'est rendue dans la commune d'Ahnif (Est de Bouira), où elle a inauguré une station de traitement de déchets au Centre d'enfouissement technique de cette commune. « D'une capacité de traitement de 80 M3/jour de déchets, cette station traduit également les efforts du

secteur visant à créer une véritable dynamique sur le terrain pour protéger l'environnement face aux effets néfastes des déchets et des ordures », a-t-elle dit. Dans la localité de Toghza, relevant de la commune de Chorfa, toujours à l'est de Bouira, Mme Dahleb a inauguré une unité privée spécialisée dans la production d'engrais organiques naturels. Sur place, la ministre a vivement salué les efforts de cet investisseur privé avant de lui réaffirmer son soutien afin qu'il surmonte tous « les obstacles » freinant l'évolution du projet.

BÉNI-ABBÈS

Une polyclinique ouverte le 5 juillet

Plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens sont en cours de réalisation dans les communes de Béni-Yakhlef et El Ouata relevant de la wilaya de Béni-Abbès, selon les services de la wilaya. Parmi ces projets inscrits au titre du plan communal de développement (PCD), figure la construction et l'équipement d'une nouvelle polyclinique à Béni-Yakhlef, située à 66 km au sud du chef-lieu de wilaya. Cette structure, qui ouvrira ses portes le 5 juillet pro-

chain, permettra aux habitants de la commune de bénéficier d'une prise en charge médicale de qualité. Toujours dans le cadre de l'amélioration du service public et du rapprochement de l'administration des citoyens, une nouvelle structure administrative polyvalente regroupant plusieurs services publics a été réceptionnée dans cette commune. S'agissant du secteur de l'hydraulique, un nouveau forage a été réalisé et équipé dans la localité de Guerzim, relevant de la commune

de Béni-Yakhlef, afin de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants. Le secteur de la santé à El Ouata s'apprête également à accueillir un mini-centre d'hémodialyse destiné à la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale de la région. D'autres projets sont en cours de réalisation dans la commune d'El Ouata, notamment des travaux d'aménagement urbain et de raccordement aux divers réseaux dans les nouveaux lotissements.

PRÈS DE 15% DE LA POPULATION EST DIABÉTIQUE

Canicule et diabète, les bons réflexes pour éviter les complications

Face aux fortes chaleurs, les patients diabétiques sont particulièrement vulnérables...

En effet, le diabète accroît le risque de déshydratation, donc de complications rénales, cardiovasculaires ou encore neurologiques. En Algérie, environ 15% de la population âgée de 18 ans et plus, est atteinte de diabète, soit près de 2,8 millions de patients, selon les données du ministère de la Santé. Pour ces malades, l'exposition à des températures météorologiques élevées constitue un risque de coup de chaleur, d'insolation mais surtout de déshydratation qui peut avoir des conséquences sur l'équilibre du diabète, mais aussi de complications rénales, cardiovasculaires ou encore neurologiques. Certains signes évocateurs doivent alerter comme la soif intense, la fièvre ou encore les nausées, mettent en garde les spécialistes. Ces derniers mettent en avant les signes d'alerte et les attitudes à adopter. Il faut savoir, en effet, que les températures élevées constituent un stress pour l'organisme, ce qui peut naturellement faire augmenter le taux de

sucrose dans le sang. De plus, la chaleur extérieure provoque une élévation de la température corporelle et une augmentation de la transpiration pour faire baisser celle-ci. Cette perte d'eau, plus importante qu'à l'accoutumée, va ainsi entraîner une déshydratation plus importante et donc une rupture de l'équilibre hydroélectrolytique, ce qui provoque une augmentation de la glycémie. De plus, la chaleur peut rendre l'autosurveillance glycémique plus complexe. La déshydratation qu'elle engendre rend l'obtention des gouttes de sang nécessaires à l'automesure plus difficile et perturbe le fonctionnement du matériel (lecteur de glycémie, bandelettes de test ou électrodes). Elle peut également jouer sur l'effet de certains de vos traitements. En effet, ceux-ci doivent généralement être stockés dans des conditions spécifiques (c'est particulièrement vrai pour l'insuline). Il est donc important d'être vigilant sur ce sujet, précisent les experts qui ajoutent que les chaleurs



extrêmes peuvent être propices à un certain nombre de tentations alimentaires et faciliter la prise de produits sucrés (sodas, glaces...) qui augmentent le taux de sucre dans le sang. En cas de fortes chaleurs, certains signes doivent alerter, avertissent les experts. Ainsi, les signes du coup de chaleur sont les mêmes pour tous, que l'on soit diabétique ou pas. En revanche, ils peuvent être confondus avec des signes d'hyper ou d'hypoglycémie. Parmi les symptômes : maux de tête, vertiges, sensation de chaleur intense, crampes musculaires, fatigue, soif intense, bouche et langue sèche. L'aspect de la peau peut être modifié, elle peut devenir rouge, sèche, moite et chaude. De même, un change-

ment de comportement (sommolence, agressivité, démarche titubante), une fièvre supérieure ou égale à 40°C et une respiration accélérée constituent des situations d'urgence. Il y a lieu de préciser que les sujets âgés ressentent moins la soif et souvent lorsqu'elles la ressentent, il est déjà trop tard, la déshydratation est déjà présente. C'est pourquoi il faut veiller à bien vous hydrater, recommandent les spécialistes de santé. Boire de l'eau régulièrement si possible à température ambiante et avant d'avoir soif (en moyenne 1,5 litre d'eau par jour), privilégier les eaux riches en minéraux en veillant malgré tout à ce que ces eaux ne soient pas trop riches en sodium, consommer des aliments riches

en eau tels que les fruits et légumes frais que la pastèque, le melon, la fraise, le concombre, la tomate ou encore courgette et se rafraîchir régulièrement. Il est aussi important d'éviter les sorties aux heures les plus chaudes et d'aérer la maison la nuit et garder les volets clos le jour, de stocker et conserver les insulines au réfrigérateur mais pas au congélateur. Après ouverture, elles peuvent être conservées à des températures ne dépassant pas 30°C. De même, il est impératif de conserver le stylo à insuline à des températures ne dépassant pas 30°C au-delà, il faut envisager de le conserver dans une pochette isotherme. Autre recommandation: conserver les lecteurs de glycémie, les bandelettes, les électrodes ainsi que les solutions de contrôle dans un endroit frais et sec et les utiliser dans un intervalle de température défini. Le risque est de fausser les résultats ou de provoquer un dysfonctionnement du matériel. Autant de précautions qui permettent de traverser au mieux les périodes de canicule. **Par Amel B.**

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Krikou annonce le lancement d'une campagne nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a annoncé, jeudi dernier, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route jusqu'au 16 juin, avec la participation des différents secteurs et organismes concernés.

Présidant une rencontre dédiée à ce sujet au niveau de la Promenade des Sablottes, Mme Krikou a précisé que cette campagne qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de l'enfance (1er juin de chaque année), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de pré-

vention et de sécurité routière. Le programme de cette campagne comprend plusieurs activités de sensibilisation visant à mettre l'accent sur la sécurité routière et l'importance de la prévention des accidents de la circulation et des dommages et pertes humaines qu'ils causent, notamment les handicaps phy-

siques. Pour leur part, les représentants des corps de sécurité ont souligné que cette campagne de sensibilisation contribuera à la promotion de la culture routière parmi les usagers de la route, appelant à respecter le code de la route et les consignes de sécurité afin d'éviter les accidents.

La réunion s'est déroulée en présence des cellules de proximité du secteur de la solidarité nationale et des représentants des services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR).

SELON LA PROTECTION CIVILE

Un mort par noyade à Azeffoune

Une personne est morte par noyade en mer jeudi dernier, à Azeffoune, à 70 kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. La victime est un homme âgé de 32 ans. Son corps a été repêché, vers 19h30, par les plongeurs de la Protection civile au lieu-dit Sidi El Korchi, une place rocheuse non autorisée à la baignade, a-t-on précisé de même source. La Protection civile a entamé les recherches en mer

pour tenter de retrouver la victime, vers 17h15, aussitôt celle-ci signalée disparue. Quatre plongeurs, une ambulance et une embarcation pneumatique ont été mobilisés à cet effet, selon le communiqué. Le corps du noyé a été déposé à la morgue de l'hôpital d'Azeffoune. La direction de wilaya de la Protection civile a réitéré son appel en direction des citoyens à ne pas prendre de risques en fréquentant les plages rocheuses et interdites à la baignade.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 259 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 259 autres ont été blessées dans 226 accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, selon un bilan rendu public vendredi dernier, par la Protection civile.

Par ailleurs et durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont enregistré 40 interventions liées aux accidents de noyade et 108 autres relatives à l'extinction des incendies de couvert végétal.

ÉPISODE CANICULAIRE DU WEEK-END DERNIER

Les wilayas touchées par la canicule souffrent

Hier, l'Algérie a fait face à une canicule de niveau 2 qui touche plusieurs wilayas du pays. Les régions de Chlef, Ain Defla, Tipaza, Blida, Alger, Boumerdès et Tizi Ouzou sont particulièrement concernées. Les températures maximales varient entre 40 et 44 degrés Celsius, avec des pointes pouvant atteindre localement 45 à 46 degrés à Chlef et Ain Defla. Les autorités locales ont émis des avertissements, exhortant les habitants à prendre des mesures de précaution. Il est conseillé de rester à l'ombre, de s'hydrater régulièrement et d'éviter les activités extérieures durant les heures les plus chaudes de la journée. Les populations les plus vulnérables, telles que les personnes âgées et les jeunes enfants, doivent faire l'objet d'une attention particulière. Outre la chaleur, plusieurs autres régions, dont In Guezam, Laghouat, Béni-Abbès, M'sila, Tiaret, Tamanrasset, Djanet, Djelfa, El-Bayadh, Naâma et Béchar, devraient connaître des orages accompagnés de vents violents. Ces phénomènes météorologiques combinés exigent une vigi-

lance accrue de la part des résidents et des autorités locales. Les prévisions météorologiques pour les jours à venir indiquent que la canicule va persister dans plusieurs régions du pays. À Tizi Ouzou, les températures devraient atteindre 42 degrés, tandis qu'à Alger, la capitale, elles devraient avoisiner les 35 degrés. Tipasa connaîtra des températures autour de 40 degrés, et Blida devrait enregistrer environ 37 degrés. Dans le Sud et l'intérieur du pays, la chaleur sera également très présente. À Tamanrasset, le mercure atteindra 43 degrés, et Tindouf et Sétif verront leurs températures grimper jusqu'à 35 degrés. Illizi sera également chaud avec des prévisions de 42 degrés, et Mila devrait atteindre 37 degrés. Les autorités rappellent l'importance de suivre les conseils de précaution : rester hydraté, utiliser des ventilateurs ou climatiseurs si possible, et éviter les expositions prolongées au soleil. Les agriculteurs et les éleveurs sont également encouragés à protéger leurs animaux et cultures contre la chaleur intense.

MEXIQUE

La «presidenta» face au défi des États-Unis et des marchés

La première femme élue présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, dont l'écrasante victoire dimanche pourrait être officialisée ce week-end, est confrontée à deux défis de taille: la relation avec les États-Unis et la pression des marchés.

La candidate de la gauche au pouvoir, élue avec près de 60% des voix selon les résultats partiels, attend les élections de novembre aux États-Unis pour savoir avec qui elle va gérer une relation bilatérale d'une intensité sans pareille (commerce, drogue, migration). Elle a deux plans: l'un avec [le président démocrate sortant] Joe Biden, l'autre avec [le républicain] Donald Trump, affirmait peu avant l'élection un poids lourd de son équipe, l'ex-ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard. L'ex-maire de Mexico, qui maîtrise bien l'anglais, pourrait être «une rude opposante» dans ses négociations avec Washington, avan-

ce Duncan Wood, un expert du centre de réflexion Mexico Institute aux États-Unis. La relation pourrait être d'autant plus tendue en cas de retour de Donald Trump à la Maison Blanche. «Je crois qu'il pense qu'il peut la pousser dans ses retranchements et elle devra avoir la colonne vertébrale solide pour éviter cela», d'après Pamela Starr, professeure à l'Université de Californie du Sud. Claudia Sheinbaum a plaidé pendant sa campagne pour «une relation d'amitié, de respect mutuel et d'égalité» avec les États-Unis, et s'est engagée à défendre «les Mexicains qui se trouvent de l'autre côté de la frontière».



Mme Sheinbaum, héritière politique d'AMLO, «va continuer à utiliser la migration comme un objet de marchandage», d'après Wood. Le discours de la nouvelle présidente «suggère qu'elle pourrait défendre des politiques migratoires plus humaines», selon Maria Fernanda Bozmoski, directrice adjointe du Atlantic Council's Adrienne Arsht Latin America Center, un centre de réflexion établi aux États-Unis. Avec une majorité des deux tiers à la chambre basse et sans doute au Sénat, Claudia Sheinbaum «pourrait être plus difficile à convaincre que Lopez Obrador ne l'a été», ajoute-t-elle. Juste après le scrutin présidentiel, le gouvernement Biden a annoncé un durcisse-

ment de sa politique migratoire, avec un décret qui empêchera les migrants entrés illégalement sur le territoire américain de bénéficier du droit d'asile lorsque leur nombre dépasse les 2 500 par jour. Washington fait pression sur le Mexique pour lutter contre le trafic de fentanyl, drogue de synthèse qui provoque des dizaines de milliers de surdoses sur son sol. Wood pense que la Maison Blanche et le Congrès vont exercer «une énorme pression» sur le Mexique, «particulièrement dans une année électorale». L'économie est un autre enjeu fondamental dans la relation bilatérale. Le Mexique a remplacé la Chine comme premier partenaire commercial mondial des États-Unis, destinataires de 80% de ses exportations. Des tensions sont possibles avec le Mexique si Mme Sheinbaum profite de sa large majorité à la Chambre des députés et au Sénat pour lancer des réformes qui peuvent préoccuper les investisseurs étrangers.

GUERRE EN UKRAINE

Kiev annonce que plus de 1 200 soldats russes ont été tués ou blessés vendredi

Au total, l'état-major ukrainien affirme que la Russie aurait perdu plus de 500.000 combattants depuis le début de la guerre, en février 2022. Ces chiffres sont invérifiables : Moscou comme Kiev ne communiquent pas sur leurs pertes. Dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux hier, l'état-major ukrainien a annoncé que les troupes russes avaient perdu 1.210 hommes au combat, morts ou blessés au cours de la journée de vendredi.

Au total, l'état-major ukrainien affirme que la Russie aurait perdu plus de 500.000 combattants depuis le début de la guerre, en février 2022. Ces chiffres sont invérifiables : depuis le début de l'invasion russe, Moscou comme Kiev ne communiquent pas sur leurs pertes. Le service russe de la BBC et le média russe

en exil Mediazona avaient annoncé le 17 avril avoir identifié plus de 50.000 soldats russes tués depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. Leur décompte, publié dans une enquête conjointe et arrêté au 7 avril 2024, repose sur l'exploitation des communiqués officiels, sur des informations parues dans les médias et les réseaux sociaux ou récoltées en allant inventorier les tombes dans les cimetières. Les deux médias préviennent que leur décompte ne prétend pas être exhaustif. En août 2023, le New York Times, citant des officiels américains, évalue les pertes militaires russes à 120.000 morts. Le 29 janvier, dans une réponse écrite à un parlementaire, le ministre de la défense britannique, James Heappey, évalue quant à lui les pertes russes à plus de 350.000 morts et bles-

sés. Du côté russe, «trois drones aériens ont été abattus par les systèmes de défense antiaérienne à Mozdok», grande ville d'Ossétie du Nord-Alanie, a précisé sur Telegram le président de cette république, Sergueï Meniaïlo. «Selon de premières informations, les drones sont venus du côté de l'Ukraine», a-t-il ajouté. L'attaque «avait pour cible un aérodrome militaire» local, a assuré Meniaïlo. Il a fait état de «petits dégâts et d'incendies», en

précisant que «personne n'a été blessé». Le ministère de la défense russe a confirmé dans un communiqué avoir repoussé une attaque de drone en Ossétie du Nord-Alanie, sans entrer dans le détail. Il s'agit de la première attaque de drones visant cette république russe, située à environ 700 kilomètres de la frontière ukrainienne, depuis le début de l'opération russe en Ukraine, en février 2022.

GRANDE-BRETAGNE

Huitième mort après une fusillade entre des gendarmes et des indépendantistes

«Cette situation n'est plus tenable car la population en est la principale victime», a assuré le président indépendantiste du gouvernement de Nouvelle-Calédonie lors d'une allocution télévisée. Une nouvelle victime de la crise à Nouméa. L'un des deux hommes blessés par balles par des gendarmes lundi 3 juin en Nouvelle-Calédonie a succombé à ses blessures vendredi, a annoncé samedi Yves Dupas, le procureur de la République de Nouméa. Cela porte à huit le nombre de morts depuis le début des troubles dans l'archipel.

Les deux hommes, qui faisaient partie d'un groupe ayant ouvert le feu sur des gendarmes, avaient été blessés par balles par ces derniers au nord de Nouméa, a annoncé Dupas. La personne morte vendredi est un homme de 26 ans, domicilié au col de la Pirogue, et blessé à la tête par un projectile balistique, selon le procureur. L'information a également été évoquée par le président indépendantiste du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, lors d'une allocution télévisée samedi. «J'ai une pensée particulière pour ce jeune de Païta qui vient de nous quitter et dont je connais les parents, qui sont

issus de la grande chefferie de Païta», a déclaré Mapou. Signe que les opérations des forces de l'ordre vont se poursuivre sur le «Caillou», le haut-commissariat de la République a annoncé samedi que le couvre-feu imposé de 18 heures à 6 heures (de 9 heures à 21 heures à Paris) était prolongé jusqu'au lundi 17 juin, soit pour une semaine. Les mesures d'interdiction de rassemblement, de vente et de transport d'armes et de commercialisation d'alcool sont reconduites jusqu'à la même date. «Les opérations de sécurisation et de déblaiement se poursuivent» d'après un communiqué du haut-commissariat, avec quelque «1 500 carcasses» dégagées. Les réquisitions des stations-service de Nouméa, Dumbéa et du Nord ont pu être levées. Les faits se sont déroulés dans le secteur du col de la Pirogue, à Païta, un point névralgique sur la route menant de Nouméa à l'aéroport international, longtemps bloquée par les indépendantistes. Selon la version des gendarmes, relayée par le procureur, ces derniers avaient fait usage de leur arme après que leur voiture de location, qui porte un impact de balle, avait été percutée par un pick-up.

YÉMEN

Des travailleurs humanitaires et des employés de l'ONU enlevés par les houthistes

Des «clarifications» ont été réclamées aux rebelles yéménites sur les circonstances et les conditions de détention de ces travailleurs, a fait savoir le porte-parole de l'ONU. L'Organisation des Nations unies (ONU), par la voix du porte-parole de son secrétaire général, Antonio Guterres, a confirmé, vendredi dernier, 7 juin, que onze de ses employés étaient «détenus» par les rebelles houthistes au Yémen et a demandé leur libération «sans condition». Stéphane Dujarric a précisé que des «clarifications» avaient été réclamées aux houthistes sur les circonstances et les conditions de leur détention. «Nous explorons tous les canaux possibles afin de favoriser la libération sans condition de toutes ces personnes aussi vite que possible», a-t-il fait savoir à des journalistes. Les houthistes n'ont

pas fait de commentaires à ce stade. Selon l'organisation yéménite de défense des droits humains Mayyun, au moins dix-huit Yéménites ont par ailleurs été enlevés jeudi par des services de sécurité dans quatre régions contrôlées par les insurgés. Les houthistes «ont attaqué les maisons et kidnappé des membres du personnel des Nations unies et d'autres organisations internationales», a affirmé Mayyun. Cette «grave escalade (...) constitue une violation des privilèges et de l'immunité du personnel des Nations unies», a ajouté l'ONG, en dénonçant «un chantage visant à obtenir des gains politiques et économiques». Les enlèvements se sont produits de manière «simultanée» à Sanaa, dans la ville portuaire de Hodeida, ainsi qu'à Amran et à Saada, bastion traditionnel des rebelles, a rapporté l'organisation.

DÉBÂCLE DE L'ALGÉRIE FACE À LA GUINÉE

L'EN complique son chemin vers le Mondial 2026

L'EN, qui n'est plus seule en tête du groupe G, doit obtenir un bon résultat en Ouganda lundi prochain et jouer des finales face à des concurrents qui comptent le même nombre de points que la sélection nationale...

L'équipe nationale a subi jeudi une débâcle inattendue face à la Guinée, ce qui hypothèque ses chances de qualification à la Coupe du monde 2026 même s'il reste sept matchs pour se ressaisir. Encore une fois, l'équipe nationale se complique le chemin vers une qualification à une compétition mondiale. Le match en lui-même n'honore pas l'Algérie. Les joueurs n'ont montré à aucun moment leur grinta pour remonter le score et inverser la situation. Là où il fallait mouiller le maillot davantage, les coéquipiers effectuaient la manœuvre comme s'il s'agissait d'un match amical. D'où la profonde déception du public qui était venu en masse pour soutenir l'équipe nationale. La présence de ce douzième homme devait galvaniser les joueurs. Il n'en fut rien. L'équipe sous l'ère Petkovic a montré les mêmes lacunes observées lors des matchs amicaux de mars dernier et lors de la dernière Coupe d'Afrique. La défense reste très fragile. L'axe de la défense trop fébrile constitue le point faible de cette équipe et l'une des sources principales

de nombre de buts encaissés : huit buts à domicile depuis mars dernier. Le gardien Mandrea n'est pas irréprochable dans cette défaite et le nombre de buts encaissés. La défense reste depuis des années le chantier le plus important pour retrouver une équipe nationale plus solide. Ni Djamel Belmadi ni Petkovic

jusqu'ici n'ont trouvé de solutions à ce compartiment défaillant. Autre lacune importante : le milieu de terrain aligné qui a montré ses limites dans les tâches défensives mais aussi dans la relance, précisément l'alimentation de l'attaque en bons ballons permettant aux attaquants d'être plus efficaces dans la surface de réparation. Ces derniers sont loin de tout reprocher. Bounedjah a raté une occasion qu'on pourrait difficile-

ment pardonner. Ce qui semble peu compréhensible, c'est que la majorité a accumulé une expérience non négligeable face aux équipes africaines. La plupart ont joué la



Coupe d'Afrique et ses éliminatoires. L'autre point faible de cette équipe est le mental. Avec un match aussi décisif, on ne peut jouer d'une telle manière si on veut remporter ce match difficile. Le choix des joueurs par Petkovic est également l'une des causes de cette défaite.

La non-incorporation de Bannacer et le non choix d'un troisième axial pour renforcer la défense pourraient justifier cette défaite. Désormais, alors qu'elle pouvait accroître ses chances de qualification à travers ce match à domicile, elle n'a plus le choix que de faire un bon résultat en Ouganda et de se préparer avec des changements de joueurs dans l'équipe type pour pouvoir rendre plus solide cette EN qui doit jouer après cette catastrophe des finales. Car dans ce groupe, on assiste à plus de concurrents à la tête du groupe G : la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique.

Khaled Remouche

EN Blessé, Brahimi forfait face à l'Ouganda demain

Le milieu de terrain et capitaine de l'équipe nationale de football, Yacine Brahimi, blessé, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'Ouganda, demain, au Mandela National stadium à Kampala (17h00, algérienne), comptant pour la 4e journée (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué. Le sociétaire d'Al-Gharafa (Qatar) a ressenti en effet des douleurs au niveau des ischio-jambiers au cours de la rencontre jeudi soir face à la Guinée (1-2). L'examen médical complémentaire qu'il a effectué vendredi dernier, a révélé une lésion, précise la même source. Par conséquent, Brahimi a été autorisé à quitter le stage par le

sélectionneur national, Vladimir Petkovic, conclut la FAF. Titularisé par le sélectionneur national Vladimir Petkovic, Brahimi cède sa place en seconde période (59e) à l'attaquant Baghdad Bounedjah. L'équipe nationale a raté une belle occasion de creuser l'écart en tête, en s'inclinant contre toute attente face à la Guinée (1-2), au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la 3e journée. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

LIGUE 1 MOBILIS (28^E JOURNÉE)

L'US Biskra en danger, statu quo en tête

L'US Biskra est en danger à la suite de sa défaite concédée sur le terrain du MC El Bayadh (2-1), et au regard des résultats enregistrés dans les autres rencontres disputées ce vendredi pour le compte de la 28e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. L'écart se resserre de plus en plus dans le bas du tableau et la lutte pour le maintien atteint son paroxysme. En effet, l'USB a reculé à la

14e position (33 pts), réservée au premier non relégable, à la suite de sa contre-performance enregistrée à El Bayadh. Ce résultat arrange les deux autres candidats au purgatoire, qui sont le MC Oran et l'ES Ben Aknoun, notamment, après leurs performances du jour. Le MCO (13e - 33 pts) a réussi à glaner un bon point, hors de ses bases, en tenant en échec le CS Constantine (1-1), alors que

l'ESBA (14e - 32 pts), premier relégable, s'est imposé face à l'ES Sétif (1-0), grâce au penalty transformé par Hachoud à la 82e minute. Fin de suspense pour les deux places restantes sur le podium. Les seconde et troisième places, qualificatives aux compétitions africaines, sont assurées de revenir au CR Belouizdad ou au CS Constantine. Alors qu'il ne reste plus que six points en jeu, ces deux for-

mations, qui comptent 50 unités chacune, ne peuvent plus être rattrapées par leurs poursuivants, à savoir l'USM Alger (4e - 43 pts) et l'ES Sétif (5e - 42 pts). À l'image des Constantinois, les Belouizdadis ont également fait match nul face au MC Alger (0-0), sacré champion d'Algérie depuis la 26e journée. Pour sa part, l'USMA a connu le même sort que l'ESS en s'inclinant à Béchar face à la JS Saoura

(2-1). Il convient de rappeler que cette journée s'est déroulée sans la présence du public, et ce, en raison des incidents qui ont émaillé le match CSC-USMA. La 29e et avant-dernière journée aura également lieu à huis clos et se jouera ce mardi (16h45) avec des rencontres décisives pour la suite des événements, à l'instar de US Biskra - MC Alger, MC Oran - MC El Bayadh et ES Ben Aknoun - CS Constantine.

VIOLENCE DANS LES STADES

Le CSC lourdement sanctionné

Le CSC est lourdement sanctionné par la FAF, suite aux incidents ayant entaché le match en retard contre l'USM Alger à Constantine. Six (6) matchs à huis clos, avec obligation de jouer hors de la wilaya de Constantine pour les trois prochains matchs prévus à domicile, ainsi qu'une interdiction de déplacement pour les supporters du CS Constantine lors des matchs du club en déplacement,

comptent parmi les principales sanctions décidées contre le vieux club constantinois. Ces décisions ont été prises mardi dernier, à l'issue d'une réunion du Comité d'urgence de la Fédération algérienne de football (FAF), qui s'était saisie du dossier juste après les actes de violence et de vandalisme qui s'étaient produits pendant et après ce match, comptant pour la mise à jour de la

24e journée de Ligue 1, a indiqué un communiqué de la Ligue de football professionnel (LFP). Le CSC sera privé également de la quote-part due au titre des droits de télévision pour cette rencontre, a poursuivi la Commission de discipline de la Ligue, ajoutant que le club devra également s'acquitter d'une amende de 400 000 DA, mais aussi rembourser l'intégralité des dégâts matériels qui ont été

occasionnés par ses supporters, notamment dans les tribunes, où près de la totalité des sièges ont été arrachés, brisés, avant d'être jetés sur la main courante.

De son côté, l'USMA n'a pas échappé à la sanction, puisque la Commission de discipline a décidé de lui infliger une double amende de 400 000 DA et 500 000 DA «pour conduite incorrecte de l'équipe» à l'occasion de cette rencontre. Les Rouge et Noir seront appelés également à dédommager le gestionnaire du stade Hamlaoui pour l'ensemble des dégâts matériels qui ont été occasionnés par ses supporters. La FAF a décidé par ailleurs que l'ensemble des matchs comptant pour les 28e et 29e journées du championnat de Ligue 1, prévus respectivement les 7 et 11 juin courant, se joueront à huis clos «à titre conservatoire» pour «marquer la désapprobation du monde du football face à la recrudescence de la violence dans les stades».

LANCER DU DISQUE

Nouveau record d'Algérie pour Oussama Khennouci

L'athlète Oussama Khennouci établit un nouveau record d'Algérie au lancer du disque, avec un lancer mesuré à 63,43 mètres, lors d'un meeting international d'athlétisme, disputé vendredi en Hongrie, et pendant lequel il s'est emparé de la première place. L'international du CR Belouizdad améliore ainsi son propre record

national dans cette spécialité, qu'il détenait depuis le 2 juin courant, avec un lancer à 62,95 mètres réalisé lors d'un précédent meeting international en Hongrie. Même l'ancien record national, en 61,78 mètres, était détenu par Khennouci depuis le 17 juin 2023, lorsqu'il avait brillé lors d'un autre meeting international, disputé

à Veszprem, en Hongrie. Grâce à son travail acharné, le Belouizdadi se trouve sur une courbe ascendante depuis quelques mois, gagnant quelques centimètres supplémentaires à chaque nouveau meeting, et c'est de bon augure en prévision des importantes échéances à venir.

APS

BARÇA

Un club de MLS entre dans la danse pour Lewandowski

Le joueur polonais, l'un des meilleurs tumeurs des surfaces dans le monde, est annoncé sur le départ. Le Barça face aux ennuis financiers ne serait pas contre son recrutement par un club américain.

Après une campagne 2023-2024 mitigée, le Barça va changer de visage la saison prochaine. Ce qui explique d'ailleurs l'arrivée de Hansi Flick au poste d'entraîneur, il y a quelques semaines. Le technicien allemand succède à Xavi Hernandez, limogé après deux saisons et demie sur le banc du club blaugrana.

La légende du Barça pourrait même être suivie par l'un de ses désormais ex-joueurs, en l'occurrence Robert Lewandowski.

Annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines, l'international polonais est dans le viseur d'une écurie de la Major League Soccer (MLS). Arrivé à l'été 2022 en provenance du Bayern Munich, Robert Lewandowski réalise une première saison exceptionnelle.

Le (33 buts et 8 passes décisives TTC) auréolée d'un titre de champion d'Espagne. La deuxième a été néanmoins moins aboutie avec 24 buts et 9 passes décisives pour le Polonais qui a connu une première partie de saison compliquée. Sous contrat jusqu'en 2026, l'ancien attaquant du Borussia

Dortmund est annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines. Et même si

l'arrivée de son ex-coach au Bayern, Hansi Flick, pourrait l'inciter à rester, la direction

catalane ne mettrait pas un veto à un départ de Lewandowski. Une posture compréhensible, le club blaugrana étant tou-

Saudi Pro League lorgne sur le capitaine de la Pologne, futur adversaire des Bleus à l'Euro, depuis plusieurs semaines. Mais le pays du Golfe Persique a désormais un concurrent dans ce dossier. Selon les révélations de AS, Robert Lewandowski intéresse la MLS et notamment, le LA Galaxy.

A en croire le journal ibérique, le club américain souhaiterait associer l'ancien bavarois à son ancien coéquipier à Dortmund, Marco Reus dont l'arrivée serait en bonne voie. Déterminé à s'attacher les services de Lewandowski, le LA Galaxy serait même prêt à revenir à la charge en 2025 au cas où le Polonais restait fidèle à son désir de jouer au moins une saison de plus au Barça.



jours dans le rouge sur le plan financier alors que le joueur attise assez de convoitises sur le marché des transferts.

C'est surtout en Arabie Saoudite que Robert Lewandowski a des prétendants. Nouvelle destination prisée des stars européennes, la

LIONEL MESSI

«Le Real Madrid et Manchester City, les meilleures équipes du monde»

Le Real Madrid a réalisé l'une des meilleures campagnes de son histoire cette saison. Le club madrilène réalise notamment le triplé Liga - Supercoupe d'Espagne - Ligue des Champions. Une saison historique qui n'a pas manqué de faire réagir un certain Lionel Messi. L'international argentin, ancien capitaine du Barça, a fait un aveu surprenant sur le Real Madrid, vendredi. Lionel Messi ne joue plus en Europe depuis près d'un an. L'octuple Ballon d'Or a en effet rejoint l'Inter Miami en MLS (Etats-Unis) à l'été 2023 après la fin de son aventure avec le PSG. Cependant, la légende du Barça suit toujours le football européen avec un regard très avisé. Leo Messi a surtout suivi la saison compliquée de son ancien club, le FC Barcelone, mais aussi celle exceptionnelle du Real Madrid qu'il considère comme la meilleure équipe du monde. «S'il faut le dire, c'est Madrid. Parce que c'est la dernière équipe à avoir remporté la Ligue des champions», a-t-il admis dans une interview publiée par Infobae avant d'enchaîner : «Si vous parlez

de résultats, c'est Madrid. Si vous parlez de jeu, j'aime personnellement le City de Guardiola», a expliqué le champion du monde 2022. Ancien protégé de Pep Guardiola au Barça, Lionel Messi maîtrise bien le style de l'entraîneur catalan. Un style que ce dernier a fait imprégner également au Bayern Munich et maintenant à Manchester City avec qui il a remporté la première et seule Ligue des Champions de l'histoire du club mancunien. Pour Lionel Messi, la touche de Guardiola fait de Manchester City, la meilleure équipe en termes de jeu même s'il reconnaît que le Real Madrid fait des meilleurs résultats. «Je pense que chaque équipe où Guardiola est présent devient spéciale en raison de sa façon d'être, de sa façon d'entraîner et de la façon dont il fait jouer ses équipes. En termes de jeu, pour moi (Manchester) City est la meilleure équipe, mais Madrid est meilleur en termes de résultats», a ajouté le capitaine de l'Albiceleste.



SAUDI PRO LEAGUE 2023-2024

Cristiano Ronaldo meilleur buteur avec 39 buts inscrits

L'inoxydable joueur de 39 ans a terminé la campagne 2023-24 en larmes, après avoir subi une séance de tirs au but lors de la finale de la Coupe des rois champions, mais il a terminé en beauté dans le domaine des buts, puisqu'il en a marqué 50 au total, toutes compétitions confondues. La superstar portugaise continue de réécrire les livres d'histoire, alors que c'est le rival d'Al Hilal qui a tout raflé cette année. Ronaldo a battu deux autres records en atteignant 35 buts en Saudi Pro League - le plus haut total jamais atteint en une seule saison dans cette division - et en devenant le premier homme à remporter des Souliers d'or dans quatre pays

différents. Comme on pouvait s'y attendre, CR7 a remporté un autre prix. La Saudi Pro League et Al-Nassr ont qualifié Ronaldo de GOAT en révélant que le grand joueur de tous les temps avait été reconnu comme le numéro 1 en mai - et il n'y a aucun signe de ralentissement de sa part de sitôt, lui qui pourrait être rejoint par une autre légende du Real. Ronaldo est actuellement en train de se détendre et de se ressourcer auprès de sa famille à la fin d'une autre campagne nationale épuisante, mais il a encore d'autres compétitions à venir alors que son attention se porte sur les questions internationales et l'Euro 2024.

ROLAND-GARROS/DEMI-FINALES

Alexander Zverev contre Carlos Alcaraz en finale

Vainqueur du maître des lieux, Rafael Nadal, au premier tour de ce Roland-Garros 2024, Alexander Zverev a réussi à tracer sa route jusqu'en finale où il affrontera demain Carlos Alcaraz, tombeur un peu plus tôt de Jannik Sinner. L'Allemand lui a sorti le grand jeu pour sortir le double finaliste (2022, 2023), Casper Ruud, en quatre sets (2-6, 6-2, 6-4, 6-2). Alexander Zverev tient sa finale ! Ce vendredi soir, sur le Court Central de Roland-Garros, l'Allemand a renversé le Norvégien Casper Ruud, 7e joueur mondial, en quatre manches (2-6, 6-2, 6-4, 6-2) et 2h38 de jeu. Le 4e joueur à l'ATP, qui disputait sa quatrième demi-finale consécutive Porte d'Auteuil, franchit enfin un cap, face au double finaliste en titre. Dimanche, la tête de série n°4

affrontera l'Espagnol Carlos Alcaraz pour tenter d'aller décrocher son tout premier titre du Grand Chelem Alexander Zverev a mis un set pour entrer dans cette rencontre. La faute à un service, pourtant son point fort, défaillant, avec seulement 44% de premier service. L'Allemand, qui s'était pourtant procuré une balle de break d'entrée, a même cédé un premier service blanc. A 5-2, le 4e joueur mondial a lâché une seconde mise en jeu, pour se retrouver mené une manche à zéro (6-2). Il y a un an, à ce même stade de la compétition, Alexander Zverev avait été balayé par Casper Ruud, en trois petits sets (6-3, 6-4, 6-0). Dès l'entame de la deuxième manche, le récent vainqueur du Masters 1000 de Rome a montré un tout autre visage. Au

service, le joueur de 27 ans, dont le pourcentage de premiers services a atteint les 80% dans les deux derniers sets, est même devenu presque injouable, avec deux jeux blancs pour entamer les deuxième et troisième manches. Casper Ruud n'a réussi à lui prendre que trois points sur son service, lors du deuxième set (2-6). Lors du troisième, au moment de conclure, Zverev, certainement par excès de confiance, a enchaîné deux aces (19 au total), puis deux doubles-fautes, pour offrir une occasion de débreak à son concurrent, qui n'a finalement pas su en profiter et s'est même ensuite fait renverser (6-4). Lors de la seconde partie de ce match, Casper Ruud était livide et grimaçant, visiblement gêné par des maux

d'estomac, comme ce fut le cas de la Biélorusse Aryna Sabalenka en quart de finale. Le double finaliste sortant a montré ses limites physiques en se faisant breaker deux fois dans la deuxième manche, une fois dans la troisième puis deux dernières fois dans l'ultime set (6-2). Les erreurs du Norvégien lui ont été fatales, face à Alexander Zverev, qui a réussi, quant à lui, 54 coups gagnants (contre 34), dont de nombreux revers long de ligne. L'Allemand a déjà joué une finale dans un tournoi du Grand Chelem, à l'US Open 2020. A cette époque, il avait buté sur l'Autrichien Dominic Thiem, sacré. Cette année, l'ancien numéro 2 mondial a forcément gagné en maturité, pour espérer ouvrir enfin son compteur dans l'un des plus prestigieux tournois.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4	■							
5				■				
6							■	
7					■			
8	■					■		
9		■						
10			■					
11					■			
12								

VERTICALEMENT


- A. Il galbe une gambette. Il mêle sa voix au groupe.
- B. Marqués par le jeûne. Cousin de la pintade.
- C. Détentrices d'un titre. Impôt social.
- D. Intégralité. Démonstratif.
- E. Courrier qui se passe d'un facteur. Qui n'apprécie guère la vie en groupe.
- F. Atteigns le même niveau. Chance familière.
- G. Formes de commerce. Favorable.
- H. Pratique une ouverture. Telle une assiette de soupe.

HORIZONTALEMENT

- 1. Stupidement.
- 2. Installer du mobilier.
- 3. Capitale du Chili.
- 4. Diamant familial.
- 5. Petite salle obscure. Bon coup en court.
- 6. Ses arbres donnent des faïnes.
- 7. Tentées avec audace. Scandium pour le chimiste.
- 8. Panneau de signalisation.
- 9. Adresse d'ordinateur. Vide l'eau d'une barque.
- 10. Besace. Aussi, mais familial.
- 11. Opéra de Puccini. Coutumes.
- 12. Crevasse rouge.

LES MOTS FLÉCHÉS

PARODIE	D'UNE DOUCEUR DÉLICIEUSE	ENROBAGE DE MAKI	ABJECT	ACARIEN NUISIBLE	ÉTERNEL, IL EST
GRANDE CONFUSION	NOUS	HAMEAU CRÉOLE	ÇA S'ENTEND SUR LE COURT	UNE TROTTE À LONDRES	BONNES À RIEN
ANTI-DOULEUR	DÉSIRE			PETITE ALOUETTE DES BOIS	
CADEAU DE PÉRENCHÉ	ASSOMBRIES				
DÉCOURONNE			IL FAIT PARTIE DE L'EFFECTIF		MÈRE D'UN JEUNE PRINCE
ASSEZ SCABREUX					
CHEF DE TRAIN					L'ERBIUM AU LABORATOIRE
BASE DE BIEN DES RAGOÛTS					BAIE D'HONSHU
BASE D'HYPOTHÈSE					QU'IL EST FATIGANT D'ENTENDRE
PRESQUE À L'EST					ON SE FAIT DU SOUCI S'IL EST MAUVAIS
FALAISE		LA VILLE DU MÉMORIAL	DURETÉ DE TON	EN FAIT DES TAS	COMMENCE LE PREMIER
CŒUR D'HOMMES ET DE FEMMES		POILS DE LA BÊTE	STRIE	MUSER OU RÔDER	ADVERBE
RÉTABLIT L'ORDRE					
ÉCRIVAIN AMÉRICAIN					
FOURRÉS PIQUANTS					
IL SERA BON À BÂTER					
BALLON D'ESSAI OU ESSAI DE BALLON			IL Y A DES POURRIS PARMIS EUX		
				SA LONGUEUR DÉPEND DU TEMPS	




SIDOKU

	3	4	8		1	6	2	
6	5						4	7
7			5		6			1
4		6		8		5		2
		3	2		9	7		
		8	4	1	5	9		
			3	2	8			
8		9				2		6
		7				1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AVARE	AVEU	BEMOL	BEURRIER	BLESSURE	CIRCUIT	DEFAULT	DUPERIE	EGLEFIN
FELONIE	GEAI	HAIRE	HIVER	KAON	MANOEUVRE	OPEN	PATE	PLATE
PROCREER	RAPER	SMOKING	SUBIR	SUBTILE	TAOISTE	VITALITE		
E	B	E	S	V	R	H	R	B
D	D	N						
H	G	L	R	U	I	A	V	E
U	E	R						
C	N	L	E	V	B	T	E	M
P	F	E						
I	I	E	E	S	U	T	A	O
E	A	I						
T	K	R	R	F	S	E	I	L
R	U	R						
S	O	A	C	I	I	U	O	L
I	T	R						
O	M	V	O	U	A	N	R	N
E	T	U						
P	S	A	R	N	I	H	G	E
A	I	E						
E	T	A	P	E	E	T	A	L
P	M	B						

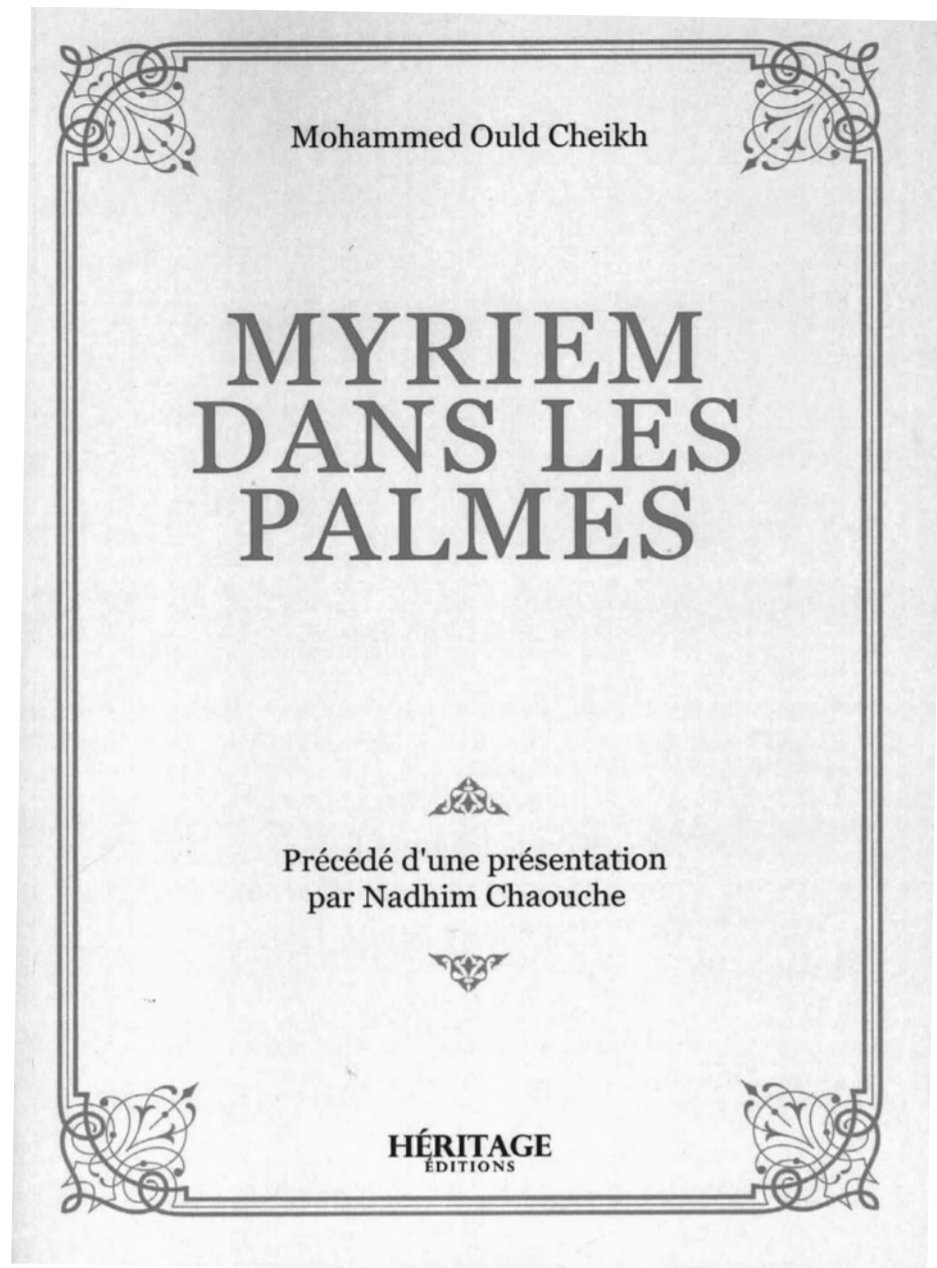
ROMAN PRÉCURSEUR PUBLIÉ
AUX ÉDITIONS LA PLAZA À ORAN EN 1936

«Myriem dans les palmes»

Agha Mohamed Ould Cheikh est un auteur de la première heure, venu de l'extrême sud-ouest, de Béchar, sa ville natale, tout comme celui qui, après lui, partit de Béchar pour conquérir la France, Pierre Rabhi...

Son œuvre majeure est un roman de langue française, intitulé *Myriem dans les palmes*, que Mohamed Ould cheikh Agha a publié en 1936 aux éditions la Plaza à Oran. Bien que l'histoire de la littérature algérienne d'expression française remonte en fait à la fin du XIX^e siècle, Agha est certainement le premier romancier algérien, et ce, bien que *Musulmans et Chrétiennes*, de Ahmed Bourri, ait été publié en feuilleton dans le journal oranais *El Hack*. Mais dans les années 1920, se constitue déjà un noyau de jeunes romanciers algériens parmi lesquels Caid Bencherif, Choukri Khoja, Bamer Slimane ben Brahim, Abdelkader hadj Hamou, et Mohamed Ould cheikh Agha qui était le plus jeune d'entre eux et le seul qui ne travaillait pas dans l'administration coloniale française. Selon le romancier Mohamed Moulessehoul - plus connu sous le nom de Yasmîna Khadra -, Mohamed Ould Cheikh Agha est le premier jeune pionnier du roman en langue française, et il le considère comme son chanteur. Mohamed Ould Cheikh, décédé le 21 janvier 1938 à l'âge de 32 ans, à Oran, naquit le 23 février 1906 à Béchar, où il accomplit son cycle d'études primaires à l'actuelle école Taleb-Abdellah. Il entame ensuite des études secondaires dans un lycée d'Oran. Supportant mal le climat humide de cette ville côtière, il regagne Béchar où l'air sec lui convient. A cause de ses problèmes de santé, Mohamed Ould Cheikh interrompt ses études dès la fin de la première année secondaire. A Béchar, il continue sa formation intellectuelle en autodidacte, en lisant un nombre très important d'ouvrages, de romans et autres manuscrits, et en côtoyant de

nombreuses personnalités du cru au fait des sciences et de la littérature, ainsi que des étrangers de passage dans la région. Admirateur de la modernité, il reste cependant fermement attaché à ses origines culturelles et religieuses, aux coutumes et traditions du peuple algérien ; la plupart de ses écrits sont révélateurs de son époque et de sa société, auxquelles il est profondément attaché. Mohamed Ould Cheikh se fait connaître en tant qu'auteur talentueux dès 1924, année où il publie sa première nouvelle, *Razzia au désert*, suivie de *Crépuscule de l'Islam*. Entre 1925 et 1928, il écrit deux autres nouvelles, *Mektoub* et *Al-Metnan*. Toutes ces nouvelles et l'ensemble des écrits de l'auteur sont édités à Oran. En poésie, Mohamed Ould Cheikh écrit huit recueils dont *Le Bal masqué* (publié en 1924), *Joies funèbres*, *La Délaissée*, en plus du roman *La Souffrance secrète*. Ces poèmes seront publiés, de 1924 à 1930, dans la revue Oran dirigée par Alfred Gazes et par les éditions Plaza à Oran. En 1937, une année avant sa mort, l'auteur s'intéressera au théâtre. Il écrit deux pièces, à savoir *Le Khalifa et Khaled*, *le Samson algérien*, faisant allusion à l'Emir Khaled. Cette pièce, qui fut jouée en arabe dialectal, a été mise en scène par Mahieddine Bachtarzi, rapporte l'universitaire et chercheur Ahmed Lanassri dans son ouvrage consacré à Mohamed Ould Cheikh et publié par l'Office des publications universitaires (OPU) à la fin des années 1980. Parlant de la rencontre entre Mahieddine Bachtarzi et l'auteur, Ahmed Lanassri se réfère aux Mémoires du défunt Bachtarzi, qui écrit, entre autres : «Mais si je soulevais des réactions pénibles, j'en récoltais



Myriem dans les palmes (Mohammed Ould Cheikh). (Photo : D.R.)

aussi de bien réconfortantes, une surtout inespérée qui m'a comblé de joie». En effet, Mohamed Ould Cheikh venait de remettre à Bachtarzi le manuscrit de la pièce *Khaled, le Samson algérien* qui est en réalité un hommage au petit-fils de l'Emir Abdelkader. De son roman *Myriem dans les Palmes*, Ahmed Lanassri écrit dans son ouvrage : «En qualité de

miroir de la situation sociopolitique de l'époque, ce roman offre à nos regards deux plans distincts qu'il convient de bien séparer ; nous avons d'une part le plan historique qui traite du phénomène colonial à travers la conquête du Sud marocain, et d'autre part le plan idéologique qui renvoie à la politique d'assimilation à travers l'histoire de Myriam».

JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lancement en juillet d'une plateforme numérique destinée aux publications du HCA

Une nouvelle plateforme numérique dédiée à toutes les publications du Haut conseil de l'Amazighité (HCA) sera lancée en juillet, a indiqué vendredi dernier, le Secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad dans le cadre de la célébration de la journée nationale du livre et de la bibliothèque, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebiga, Assad a fait savoir une nouvelle plateforme numérique destinée aux publications du HCA sera lancée avec contenu à la portée des chercheurs et des lecteurs algériens intéressés par la langue et la culture amazighes, et ce à l'occasion de la célébration de la 62e anni-

versaire de l'indépendance et de la jeunesse. En outre, le HCA procédera à la réception d'une série de dons de livres offerts par des personnalités nationales éminentes, ayant exprimé leur volonté de contribuer à la protection et à la préservation de la Mémoire nationale, ajoute le même responsable. Assad a précisé que le HCA enregistre avec une grande fierté le succès remarquable du livre écrit en amazighe, désormais présent sur toutes les étagères des bibliothèques dans plusieurs wilayas, ajoutant dans le même sillage, qu'un nombre considérable des jeunes chercheurs se lancent en force dans le domaine de l'écriture en langue amazighe. A noter que l'objectif constant du HCA consiste en le renforcement de la publication du livre écrit en amazighe tout en permettant la présence de toutes les publications dans les expositions

nationales et internationales du livre, et dans les manifestations culturelles officielles organisées par les départements ministériels, partenaires du même organisme, selon le même responsable. En marge de cette conférence scientifique, dont les travaux se sont déroulés à la salle des conférences de la résidence officielle de la wilaya, en présence des autorités locales, des élus, de l'Amenokal du Tassili N'ajjer, de membres de la famille révolutionnaire, d'associations culturelles et de représentants de la société civile et 6 enseignants de la langue amazighe dans la wilaya d'Illizi, ont été honorés. Au terme de cette visite, Assad a animé une rencontre interactive avec la société civile, dans laquelle, il a mis l'accent sur les efforts déployés pour la promotion de la langue amazighe, toutes variétés linguistiques confondues. **I.Med**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE VISANT UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Nouvelles avancées socioprofessionnelles pour les artistes

La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a présidé, jeudi dernier, au Palais de la Culture Moufdi- Zakaria à Alger, la signature d'une convention-cadre visant une meilleure prise en charge socio-professionnelle de l'artiste, et donné le départ à une caravane nationale de distribution de livres à travers l'ensemble du territoire national. En présence de représentants, des deux chambres parlementaires et du ministère du Travail, ainsi que de responsables d'institutions culturelles sous tutelle et de plusieurs artistes dans les différentes disciplines, la ministre de la Culture et des Arts, a présidé les deux événements qui marquent successivement, les Journées nationales, du livre et des Bibliothèques, et de l'artiste, célébrées respectivement, les 7 et 8 juin de chaque année. Cette convention-cadre, qui permettra aux professionnels des arts de bénéficier de plus d'avantages sociaux qui viennent s'ajouter à ceux consacrés par la loi sur le statut de l'artiste promulguée en octobre 2023, est le résultat de la mise en œuvre des textes d'application des lois sur l'artiste et les intermittents du spectacle. Elle a été signée, pour le ministère de la Culture et des Arts, par le direc-

teur de l'administration, Abdelkader Benaldjia, et le directeur central du développement et de la promotion des Arts, Cheddad Bezia, et du côté de la Mutuelle indépendante des fonctionnaires d'Algérie (MIFA), par le président de son Conseil d'administration, Mohamed Rida Louahem Sabah. La possibilité de création de coopératives artistiques qui offriront aux professionnels des arts un cadre légal et organisé pour la domiciliation et la réalisation de leurs projets a également été annoncée et expliquée, tout comme la plateforme ArtY, lancée par Soraya Mouloudji et destinée à la demande d'établissement et au renouvellement de la carte d'artiste, tout en assurant à son titulaire un suivi en ligne de son dossier administratif et de son parcours artistique. Projeté sur grand écran, le détail des points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre, qui marque ainsi une autre avancée significative quant à la prise en charge socio-professionnelle des artistes, a été développé par l'inspecteur général du ministère de la Culture et des Arts, Missoum Laroussi, relayé par la présidente du Conseil national des Arts et des Lettres (CNAL), Djazia Fergani, qui s'est chargée de présenter la plateforme **ArtY**.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:44	12:46	16:37	20:03	21:41

FÊTE RELIGIEUSE

L'AÏD EL ADHA CÉLÉBRÉ LE 16 JUIN

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé dans un communiqué, que Aïd El Adha sera célébré le dimanche 10 Dhou el Hidja 1445 de l'Hégire correspondant au 16 juin 2024. «Vendredi 7 juin 2024 sera le premier jour du mois de Dhou el Hidja. Ainsi,

le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le samedi 9 Dhou el Hidja 1445, correspondant au 15 juin 2024 et Aïd El Adha sera célébré le dimanche 16 juin correspondant au 10 Dhou el Hidja 1445 de l'Hégire», a précisé le communiqué.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 JUIN 2024 // N°834 // PRIX 20 DA

UN NOUVEAU GYMNASTE FRANÇAIS REJOINT L'ALGÉRIE

«Kaylia Nemour m'a ouvert les yeux»

Près de deux ans après Kaylia Nemour, Adam Cogat, autre espoir de la gymnastique française, a pris la décision de changer de nationalité sportive et d'arborer les couleurs de l'Algérie, le 28 février dernier...

Inspiré par l'histoire de la vice-championne du monde Kaylia Nemour, l'athlète binational de 20 ans souhaite relancer sa carrière et s'offrir l'opportunité de briller sur la scène internationale. Kaylia Nemour a choisi de marcher dans ses pas. Près de deux ans après le changement de nationalité, qui a troqué son bleu blanc rouge de la France pour celui vert et blanc de l'Algérie à l'issue d'un long bras de fer avec la Fédération française de gymnastique, accumulant derrière un beau paquet de médailles, c'est au tour du gymnaste Adam Cogat de l'imiter et de prendre un nouveau virage dans sa carrière. L'ancien espoir de la gymnastique tricolore de 20 ans a officiellement changé de nationalité sportive, le 28 février dernier, passant de la France à l'Algérie, après une mûre et longue réflexion. Le sportif franco-algérien, né d'un père français et d'une mère algérienne - tous deux amoureux de la Bretagne - a pris la déci-



sion de revêtir le justaucorps de l'Algérie pour enfin goûter aux plus grandes compétitions internationales. Le champion de France U16 et U18 et triple médaillé aux Championnats méditerranéens juniors en Italie en 2019 avec les Bleus n'a, en effet, jamais eu l'opportunité de briller chez les seniors avec la tunique de l'équipe de France, malgré de belles promesses chez les jeunes. Si le licencié du Gym Agrès Vélizy avait fait des Jeux olympiques

de Paris 2024 sa priorité, il n'a finalement pas pu poinçonner son ticket, car l'Algérie a boycotté les Championnats d'Afrique, disputés à Marrakech du 30 avril au 7 mai, pour des raisons géopolitiques. La compétition délivrait les derniers quotas olympiques individuels pour les athlètes du continent. Motivé par l'histoire rocambolesque de Kaylia Nemour et son changement de nationalité fructueux, Adam Cogat a aujourd'hui la ferme

intention de briller, lui aussi, avec l'Algérie et de participer aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles (États-Unis). «J'ai toujours su que j'avais la double nationalité et j'ai toujours vu ça comme une opportunité pour moi. Rejoindre l'Algérie a toujours été dans un coin de ma tête. Je pense avoir fait de mon mieux avec l'équipe de France, avec qui j'ai fait de nombreuses compétitions chez les juniors, mais je n'ai jamais été appelé chez les seniors. Je suis parti pour ça car avec l'Algérie je vais avoir beaucoup plus d'opportunités de concourir à l'international. J'avais aussi besoin de ça comme source de motivation à l'entraînement car j'avais un peu l'impression de m'entraîner et de ne jamais avoir de concret derrière, d'opportunités de m'exprimer. Avec l'Algérie, je vais pouvoir tout de suite être aligné sur des étapes de Coupe du monde ou des championnats du monde. Ça fait beaucoup de bien en termes de motivation», dit-il.

FEUX DE FORÊT HUIT WILAYAS TOUCHÉES

Les services de la Protection civile ont annoncé hier, dans un communiqué qu'ils ont rendu public, que les feux de forêt ont pris dans la wilaya d'Ain Defla, où ils ont touché des arbres fruitiers dans la localité de Hoceinia. Dans la wilaya de Mila, les feux ont pris dans des récoltes agricoles au lieu-dit Sibari, dans la municipalité de Grarem Gouga. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ajoute la même source, les feux ont pris dans la commune d'Ouaguenoun et dans le village de Tamdikt, commune de M'kira. Un autre feu a pris dans la forêt de la commune de Tirmatine et l'opération d'extinction est en cours, précisent les services de la Protection civile. A Bouira, des feux ont pris dans des récoltes agricoles dans la commune de Lakhdaria. Des feux de forêt se sont aussi déclarés dans la wilaya de Mostaganem, notamment dans la forêt de Bourhama, commune d'Abdelmalek-Ramdane. Un autre feu de forêt s'est déclaré à Médéa, au village d'Ain Smail, dans la municipalité d'Ouamri, alors qu'à Tlemcen, un feu de forêt a pris à Sidi Abdallah, conclut le communiqué de la Protection civile.

TRAIN ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Premier voyage expérimental depuis 1990

La gare d'Annaba a accueilli vendredi dernier le premier voyage expérimental du train reliant Tunis et Alger. Le train est parti de la gare de la capitale tunisienne (Tunis) en direction de la gare d'Annaba. Les équipes techniques de la SNCFT ont entamé il y a quelque temps des travaux d'inspection de la ligne de chemin de fer menant à la frontière et de réparation des parties usées, en raison de la longue période d'inactivité. Cela permettra au train de revenir sur les rails conformément aux normes de sécurité techniques. Les autorités n'ont pas encore annoncé la date du lancement des voyages en train entre les deux pays pour les passagers. Cependant, certaines informations font état d'une volonté de le faire coïncider avec la



célébration de la fête de l'indépendance le 5 juillet prochain, si toutes

les dispositions nécessaires sont prises. Le train reliant Alger et Tunis

est à l'arrêt depuis les années 1990 en raison des circonstances traversées par l'Algérie, rappelle la même source, qui ajoute qu'une première tentative de relance du train en 2017 a échoué. A cette époque, en effet, la SNTF avait annoncé la programmation de la réouverture de cette ligne ferroviaire, avant d'annoncer son report à une date ultérieure pour des raisons techniques. Le coût approximatif du trajet Alger-Tunis avec une correspondance à Annaba a été estimé à quelque 5 000 DA, pour un trajet parcouru en six (6) heures. Ce projet de connexion des réseaux ferroviaires algérien et tunisien, s'il arrive à se concrétiser, facilitera la circulation des touristes et des marchandises dans les deux sens.

